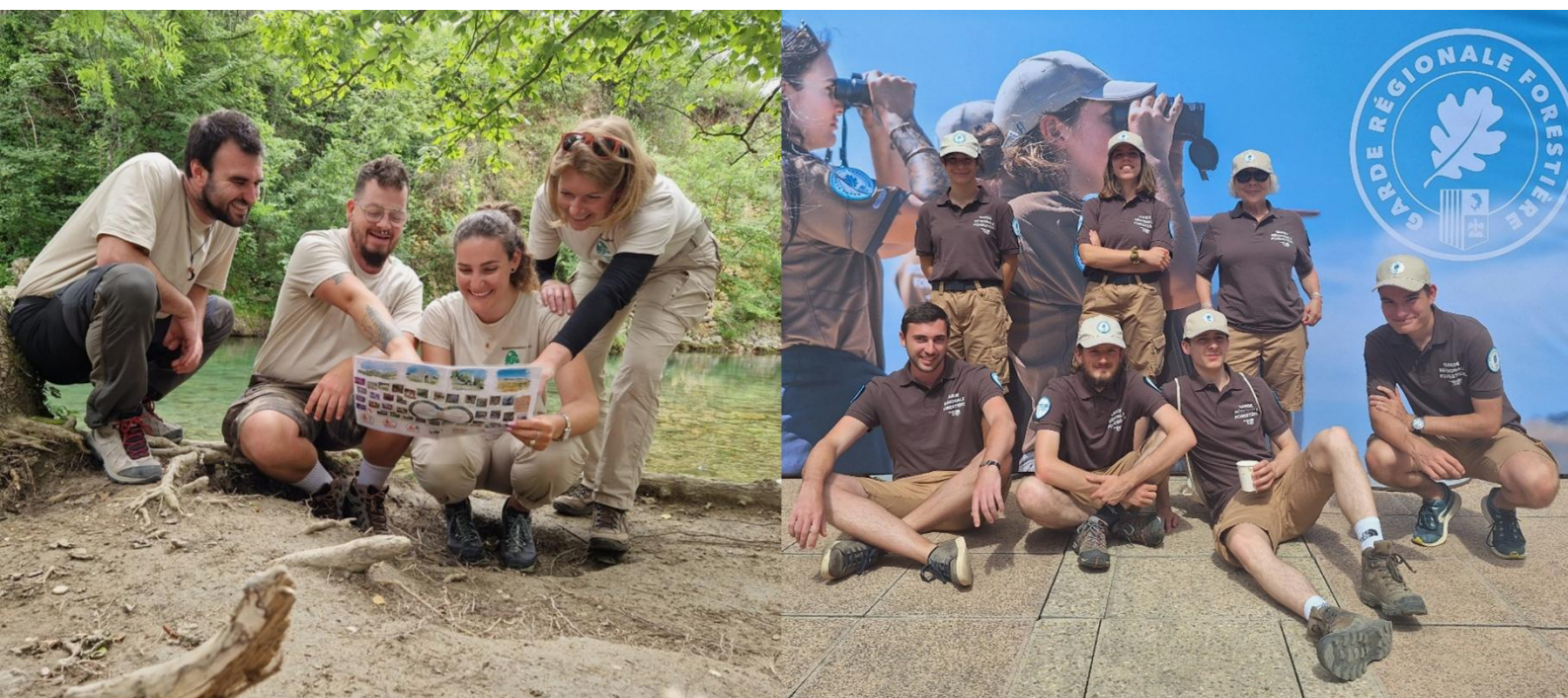


DISPOSITIFS DE SENSIBILISATION

Axes 1 et 3 de la Charte

BILAN 2024

Ambassadeurs – Garde régionale forestière



Rédaction : Julie Vesco et Susie Girard

Table des matières

LEXIQUE	1
INTRODUCTION	1
I. Contexte et rappel des missions	2
Le territoire	2
Les dispositifs de sensibilisation	3
Le contexte climatique et sanitaire de la saison 2024	5
ZOOM sur les chiffres-clefs 2024 ambassadeurs/GRF	5
II. Sensibilisation terrain	6
Les sites de sensibilisations et le territoire	6
Les données de sensibilisation de la saison	6
Les provenances et durées de séjour des visiteurs	25
Le bilan des données chiffrée de l'ensemble des secteurs et des agents	27
III. Veille territoriale	31
Le contexte météorologique et son impact sur la saison	31
Les autres problématiques observées	31
Les dispositifs de surveillance renforcée	32
Les tournées mixtes	33
Le livret de réglementation	34
La sécurité des agents et communication	34
Les comptages manuels aux Gorges du Loup	34
Le contexte tendu des Gorges du Loup	35
IV. Rencontres acteurs	37
V. Communication engageante	38
Les outils de terrain et leurs utilisations	39
Les résultats de l'année 2024	41
Les limites et perspectives	44
VI. Education à l'environnement et au territoire	46
Les publications sur les réseaux sociaux	46
Les messages à destination des réseaux sociaux	47
Le projet d'action de communication avec les médias et offices de tourisme	47
VII. Projet Vivre avec le feu	48
Le projet	48

Le rôle des ambassadeurs	48
<i>VIII. Collecte de données</i>	49
L'animation des questionnaires de révision de Charte	49
<i>IX. Formations suivies par les agents</i>	49
<i>X. Evènements auxquels ont participé les agents</i>	53
<i>XI. Synthèse et perspectives</i>	55
Le bilan 2024	55
Les perspectives 2025	56
Les chiffres depuis 2012	58

En annexe de ce bilan :

- Fiche de saisie de données terrain sensibilisation
- Fiche de saisie de données terrain communication engageante
- Messages à destination des publications faisant la promotion des sites naturels sensibles du Parc sur les réseaux sociaux

LEXIQUE

Définitions des termes propres aux dispositifs de sensibilisation, qui permettront une meilleure compréhension du document.

Tournée de sensibilisation : les agents se déplacent sur les sites naturels et les communes du territoire pour sensibiliser les visiteurs, habitants et acteurs. Les thèmes abordés sont variés : respect des sites, pastoralisme, risque incendie, actions et outils du Parc, etc. Une tournée de sensibilisation correspond à une journée sur le terrain pour un binôme dans le cadre des missions de sensibilisation (et y compris « rencontre acteurs »).

Passages par secteur : nombre de fois où les agents ont effectué au moins une de leur mission sur un secteur donné. Ces secteurs sont prédéfinis (voir carte p.9). Un secteur comprend plusieurs sites (village d'une commune, départ de randonnée, etc.) qui peuvent être sur différentes communes.

Personne croisée : personne vue et donc comptée sur site lors d'une tournée de sensibilisation. Les personnes ne sont pas obligatoirement sensibilisées.

Rencontre acteur : un acteur peut être un élu, un membre d'une association, un professionnel exerçant sur le territoire ou un habitant. Ces rencontres sont réalisées à l'occasion des tournées de sensibilisation, de comptages ou à l'occasion des tournées spécifiques à certaine période.

Personne présente à la journée : visiteur qui vient de l'extérieur du territoire du Parc pour y passer la journée.

Personne en séjour : visiteur qui reste au moins une nuit sur le territoire du Parc. Les personnes en séjours sont divisées en deux catégories : les séjours payants avec une retombée économique directe pour le territoire (hôtel, chambre d'hôte, gîte, airBnB, camping, etc.) et les séjours gratuits sans retombées économiques liées à l'hébergement (hébergement par la famille ou amis, camping sauvage, camping-car hors camping, bivouac, etc.).

INTRODUCTION

Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur a été créé le 30 mars 2012, par décret du premier ministre.

À l'initiative des collectivités locales, ce Parc est né de la volonté de dynamiser les activités économiques du territoire tout en protégeant et en mettant en valeur les patrimoines naturels, culturels et paysagers.

Une concertation importante a été menée pour élaborer la Charte du Parc naturel régional ; document qui guide les actions sur ce territoire en collaboration avec les partenaires jusqu'en 2027 (ce document est en cours de révision). La sensibilisation et l'information apparaissent comme faisant partie des réponses aux enjeux mis en avant dans la charte :

Axe 1 : Fédérer les acteurs du territoire autour de la protection et de la gestion de l'exceptionnelle biodiversité et du paysage des Préalpes d'Azur

Orientation stratégique 1 – Définir et mettre en œuvre une stratégie de préservation, de gestion et de valorisation de l'exceptionnelle biodiversité des Préalpes d'Azur

Article 1 - Mieux connaître la biodiversité des Préalpes d'Azur pour faire du Parc un observatoire des patrimoines naturels et du changement climatique.

Article 3 - Organiser la gestion de la fréquentation des espaces naturels
Dont certaines mesures ciblent spécifiquement le besoin de mieux gérer les flux et de sensibiliser sur certains sites sensibles, en particulier les Gorges du Loup et les clues de l'Estéron.

Axe 3 : Consolider l'identité du territoire par la valorisation des patrimoines

Orientation stratégique 9 : Structurer une offre touristique de valorisation des patrimoines intégrée à la politique de préservation

Article 24 - Gérer les flux récréatifs en structurant les activités de pleine nature.

Orientation stratégique 10 : Coordonner la diffusion des savoirs et promouvoir les savoir-être dans une relation nouvelle entre Préalpes d'Azur et littoral urbain

Article 26 - Sensibiliser les habitants et usagers du territoire à la fragilité des patrimoines.

Le dispositif de sensibilisation a été mis en place dès 2011, pendant la phase de préfiguration.

I. Contexte et rappel des missions

Le territoire

- 48 communes
- 4 Etablissements publics de coopération intercommunale (Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, Communauté d'agglomération Sophia Antipolis, Communauté de communes des Alpes d'Azur et la Métropole Nice Côte d'Azur) ;
- 96 200 ha environ et 46 270 habitants ;
- Territoire de moyenne montagne, entre littoral urbanisé et la haute montagne ;
- Biodiversité exceptionnelle : 1/3 de la flore métropolitaine ;
- Paysages remarquables (clues, gorges, grands plateaux) et villages perchés de caractère ;
- Château d'eau du littoral ;
- Près de 17 000 ovins, 1 700 caprins, 760 bovins, 2 600 ruches et 36 % des pâturages du département, une des plus grandes zones pastorales des Alpes-Maritimes.

Les dispositifs de sensibilisation

Les Ambassadeurs

Historiquement, le premier dispositif de sensibilisation est le dispositif « Ambassadeurs » créé en 2011 pour répondre à la problématique des conflits d'usages sur le territoire du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur engendrée par le développement des activités de pleine nature et la présence de l'activité pastorale.

Depuis, pour continuer de répondre au mieux aux besoins du territoire et gagner en efficience, le dispositif s'est affiné et perfectionné. Réel lien au territoire, il représente l'un des traits d'union entre l'équipe technique du Parc, les acteurs locaux et les habitants. Ainsi, les missions se sont diversifiées :

- **La sensibilisation** sur les sites fréquentés et à enjeux, reste au cœur des missions. Elle permet d'agir en prévention sur les comportements inadaptés en milieux naturels. Informer et éduquer pour permettre de mieux comprendre l'environnement afin de mieux le respecter. Ces moments de dialogue avec les visiteurs et les habitants permettent également de promouvoir des modes de découverte des patrimoines plus respectueux et parfois inhabituels.
- **Les comptages et suivis de la fréquentation** sur les sites à enjeux du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur permettent d'affiner la connaissance du nombre de visiteurs et des différentes activités pratiquées sur les sites à enjeux.
- **Les rencontres acteurs** sont des temps d'échanges avec les professionnels et habitants du territoire. Les ambassadeurs les informent sur les actions du Parc et leurs évolutions puis recueillent leurs impressions, anecdotes et besoins.
- **Les interventions** (formation-animation) sont réalisées dans le cadre d'évènements (ex : fêtes des bergers, centre de loisirs...) ou de parcours d'éducation (ex : BTS GPN). Elles permettent de sensibiliser un public large, différent de celui abordé lors des autres missions tout en favorisant un lien avec les partenaires et leurs actions. Leur contenu est toujours en relation avec les messages délivrés sur le terrain et les projets menés par le Parc.
- **L'éco-veille et la récolte de données naturalistes** sont réalisées tout au long de l'année au gré des déplacements impliqués par les missions planifiées.

Evolution de l'équipe : le dispositif de l'année 2024 a débuté en mars avec le recrutement d'une ambassadrice coordinatrice : Julie Vesco (anciennement ambassadrice) et d'une ambassadrice à l'année : Susie Girard. Deux ambassadeurs saisonniers ont été recrutés pour 6 mois du 15 avril 2024 au 15 octobre 2024 : Maël Quelen et Erik Vander.

Les Gardes régionaux forestiers

Suite aux incendies de 2017 qui ont dévasté 15 000 hectares de forêt régionale, la Région Sud a mis en place le programme « Guerre du Feu » déclinée en trois axes : prévenir, combattre et reconstruire.

Pour renforcer la prévention auprès du grand public, la Région a initié le dispositif de la Garde régionale forestière à travers lequel l'embauche de jeunes saisonniers est fortement

subventionnée (80%). Ainsi, le Parc bénéficie de ce dispositif depuis 2018 et, après une montée en puissance régulière (250 jeunes embauchés en 2024 à l'échelle de la région), 8 gardes régionaux forestiers ont été déployés sur les Préalpes d'Azur en juillet et août 2024.

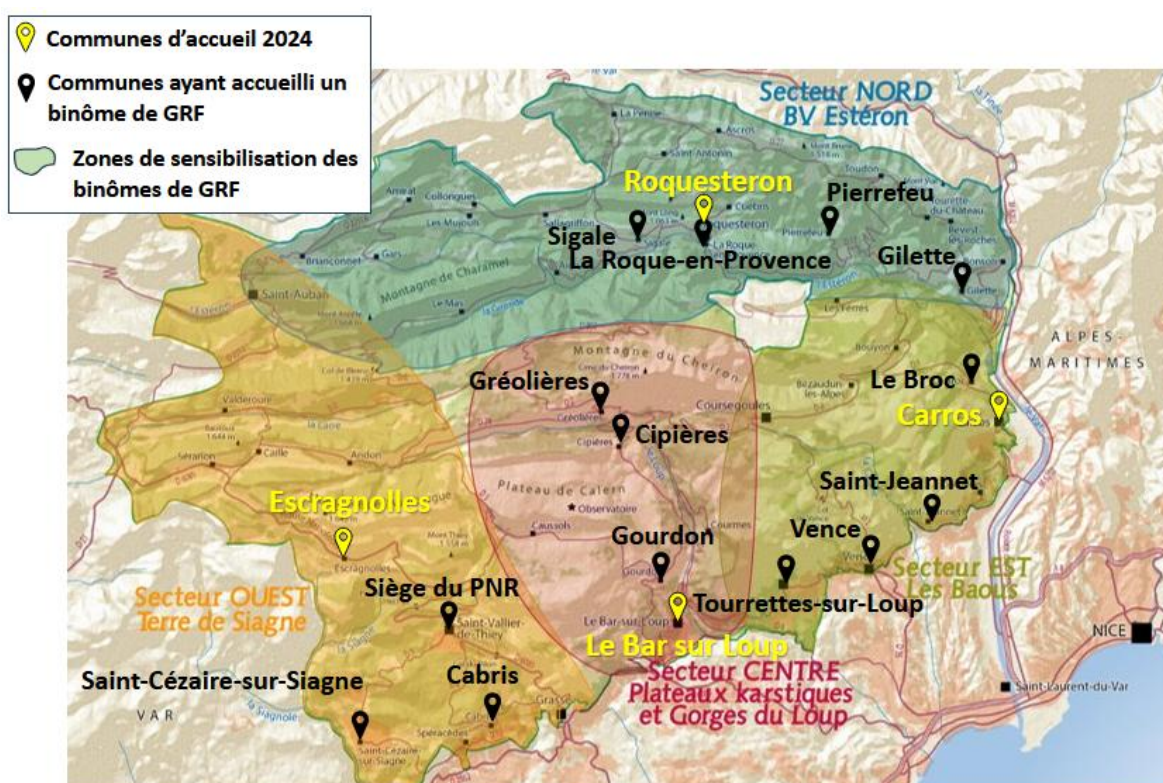
Dans un souci d'efficacité et de minimisation des déplacements, les 8 agents ont été répartis en 4 binômes délocalisés sur des secteurs différents du Parc :

Secteur Nord – Bassin versant de l'Estéron : binôme basé à Roquesteron ;

Secteur Ouest – Terre de Siagne : binôme basé à Escragnolles/Saint-Vallier-de-Thiery ;

Secteur Centre – Plateaux karstiques : binôme basé à Le Bar-sur-Loup ;

Secteur Est – Les Baous : binôme basé à Carros ;



Secteurs d'intervention et résidences administratives des GRF

Ces huit agents suivent les mêmes protocoles de terrain (fonctionnement des tournées et des rencontres acteurs, feuilles de saisie de données, etc.) que les ambassadeurs. Si leur mission principale reste la sensibilisation au risque incendie, ils ont été formés pour aborder tous les thèmes de sensibilisation habituellement abordés par les ambassadeurs. En revanche, ils ne sont pas formés à la communication engageante. Cette méthode nécessite une formation et une pratique régulière qu'il est plus pratique de mettre en place pour les contrats des ambassadeurs.

Le contexte climatique et sanitaire de la saison 2024

L'année 2024 a été assez pluvieuse, comparée aux années précédentes. Le beau temps et les premières chaleurs sont arrivés assez tardivement (fin juin/début juillet) et la saison touristique a mis du temps à démarrer. Le niveau des cours d'eau est revenu à « la normale » et les Alpes-Maritimes n'ont pas souffert des sécheresses et pénuries d'eau comme les années précédentes. Néanmoins, l'été 2024 a été le « 3^{ème} été consécutif au-dessus des normales de saison » (cf. [Météo-France](#)). Il a été marqué par deux canicules (du 29 juillet au 2 août et du 6 août au 13 août) et la région a connu de nombreuses « nuits tropicales » (températures ne descendant pas en dessous de 20 °C), Nice étant la ville la plus touchée par ce phénomène (cf. [Météo-France](#)). Sur le terrain, des températures pouvant aller jusqu'à 34°C ont été observées à l'ouest du Parc, à Saint-Vallier-de-Thiey, et jusqu'à 38°C à l'est à Gilette (cf. [Infoclimat](#)). Durant cette période, la fréquentation s'est concentrée autour des cours d'eau. Il a également été observé un développement très important d'algues vertes dans l'Estéron pendant cette période de forte chaleur qui correspondait également à la période d'étiage.



Site de La Clave, 31 juillet



Camping - site de la Clave, 13 août

Il est fort probable que les conditions climatiques aient eu un impact sur la fréquentation du Parc. Le contexte politique, les jeux olympiques ainsi que l'inflation ont peut-être eux aussi eu une incidence sur la saison touristique. Comme l'année passée, il a été constaté une hausse de la fréquentation à partir du mois d'août. Ces ressentis ont été partagés par les autres acteurs au contact du public : boutiques, restaurants, patrouilles ONF...

ZOOM sur les chiffres-clefs 2024 ambassadeurs/GRF

7 077 personnes sensibilisées sur le terrain

35 Rencontres d'acteurs sociaux-professionnels

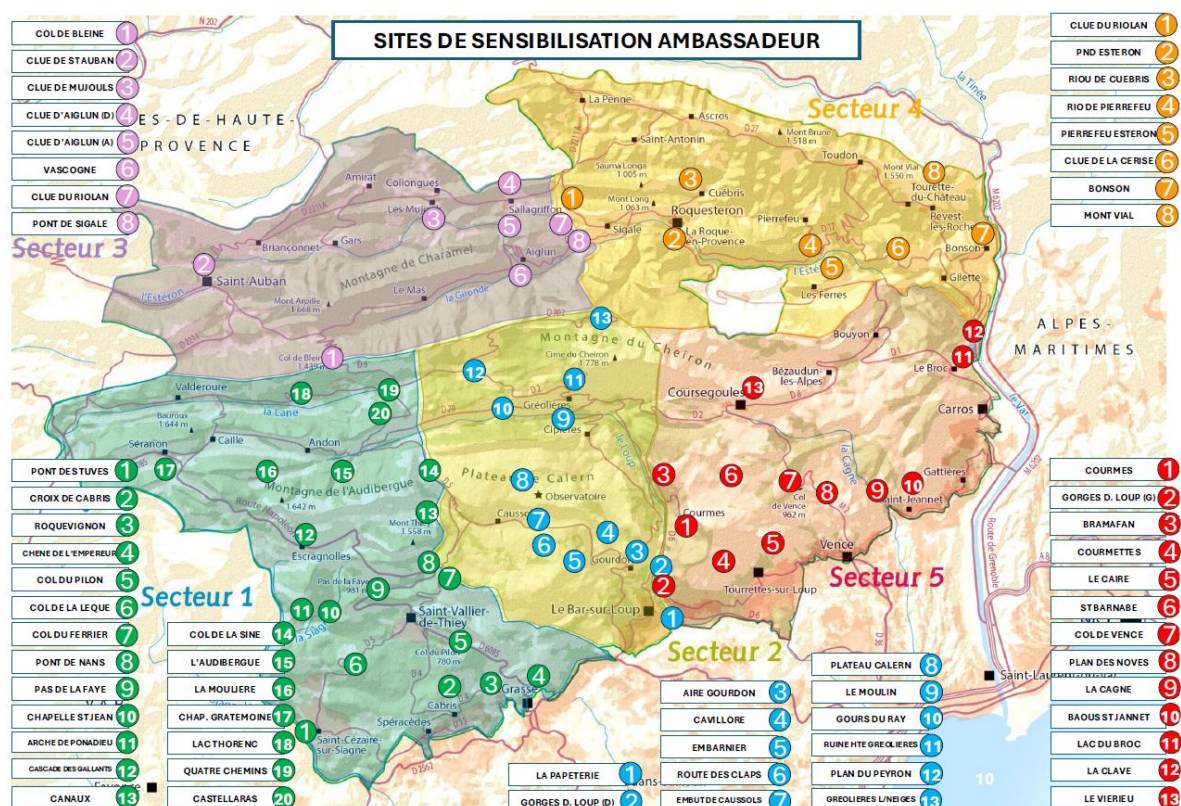
2 346 Personnes rencontrées aux Gorges du Loup lors de 3 journées de comptage (3/08_6/08_18/08) pour le bureau d'étude ALTEA

1 190 personnes sensibilisées à l'occasion de **8** animations/formations, événements

> 8 295 personnes sensibilisées sur 22 930 personnes comptées

II. Sensibilisation terrain

Les sites de sensibilisations et le territoire



Au total, 62 sites naturels sont parcourus lors des tournées de sensibilisations. Ils ont été sélectionnés en fonction de leurs enjeux et de leur fréquentation. Les agents se rendent sur plusieurs sites durant leurs tournées, cela dépend de la fréquentation rencontrée sur place. Si celle-ci est faible et que toutes les personnes ont été abordées alors les agents se déplacent. Cela leur permet de rester productifs, d'augmenter leur visibilité et de palier la sensation de redondance qui peut se faire ressentir au fil des discussions. Ces sites sont amenés à évoluer dans le temps pour plusieurs raisons : certains sites peuvent naître ou disparaître selon les tendances de fréquentation du public, selon les enjeux et les risques qui s'y trouvent (sur fréquentation, accroissement du risque incendie) ou encore selon leurs conditions de sécurité (incivilités, accès dangereux car terrain accidenté).

Les données de sensibilisation de la saison

Les données ci-dessous correspondent à l'ensemble des tournées effectuées sur l'année 2024, toutes actions confondues (sensibilisation, rencontres acteurs, comptages, animations, événements). La taille des événements et l'affluence n'a pas toujours permis aux agents de comptabiliser les personnes abordées. Dans ce contexte, les agents privilégient les échanges à la prise de données.

Les chiffres de cette saison sont détaillés par secteur dans la suite de ce bilan. Pour 2025, l'équipe souhaite optimiser les temps d'échanges avec les personnes rencontrées

et diminuer le temps de saisie des données de terrain. Les champs de saisie seront affinés de façon à ne conserver que ceux qui seront utilisés par la suite car certaines données récoltées jusqu'ici ont servi à définir des tendances qui se sont depuis confirmées : profil des visiteurs du Parc, thèmes abordés et relancés. Cela permettra également d'alléger la fiche terrain et son remplissage.

Données récoltées par les ambassadeurs, de début mai à mi-octobre 2024, lors de 109 tournées :

AMB	Nombre de passages	Nombre de personnes contactées	Nombre de personnes croisées
Secteur 1	42	769	2 171
Secteur 2	42	1 773	7 726
Secteur 3	11	50	221
Secteur 4	18	229	1 132
Secteur 5	31	601	2 346
TOTAL		3 417	13 596

Données récoltées par les 8 gardes régionaux forestiers (4 binômes), entre le 1er juillet et le 30 août 2024, lors de 149 tournées :

GRF	Nombre de passages	Nombre de personnes contactées	Nombre de personnes croisées
Secteur 1	37	1 427	3 414
Secteur 2	37	674	1 819
Secteur 3	15	162	238
Secteur 4	24	813	1 434
Secteur 5	38	1 802	2 429
TOTAL		4 878	9 334

SENSIBILISATION TOTALE

Sur **5585** personnes croisées, **2191** personnes ont été abordées lors de **79** passages sur ce secteur. Soit un taux de sensibilisation de **39%**.

Dont autres missions :

- a) **Evènements** : Présence sur la fête des bergers de Cabris
- b) **Animation** : Présentation du parc à 23 lycéens du Lycée Impérial.

Tournées mixtes : 1 tournée mixte avec des écogardes du Parc du Verdon :

Cascade des Gallants, Lac de Thorenc, la Moulière.

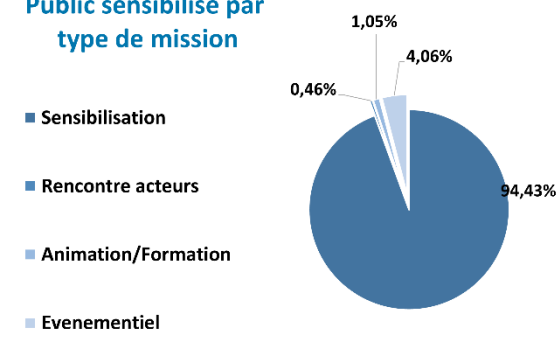
Les activités les plus pratiquées sont **la baignade** (25%) **et la détente** (22%), **la promenade** (15%), **le pique-nique** (15%) et **la randonnée** (12%) Viennent ensuite le **VTT/Cyclo** (3%) et **les autres activités** de pleine nature (7%) telles que l'escalade, la spéléologie, le parapente, le canyoning, l'équitation, les sports motorisés, la cueillette, la course à pied, le bivouac, le camping sauvage, la photographie et la détente.

14% des personnes rencontrées ont affirmé **connaître** le Parc avant leur rencontre avec les agents de sensibilisation, **23%** ont affirmé **ne pas le connaître**.

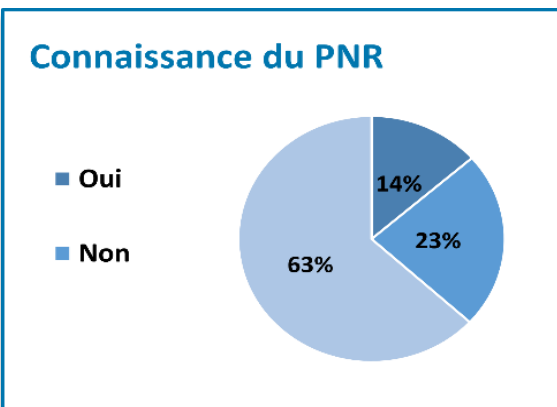
Sur un échantillon de **2 191** personnes dans le secteur 1, la majorité était présente sur les sites à la journée (58%), 23% étaient des habitants d'une commune du Parc, 9% d'une commune partielle, 11% étaient en séjour sur le territoire dont 3% étaient logés dans un établissement payant, 6% étaient logés gratuitement et 2% étaient en résidence secondaire.

Concernant les sujets abordés lors des discussions avec les agents du Parc, les thèmes les plus abordés par les agents sont : le dispositif ambassadeurs/GRF (16%), le risque incendie (14%), le respect des sites naturels (13%) et la réglementation (11%). Le public quant à lui relance majoritairement sur des thèmes identiques : risque incendie (17%), dispositif ambassadeurs/GRF (12%), respect des sites (12%) et réglementation (9%).

Public sensibilisé par type de mission

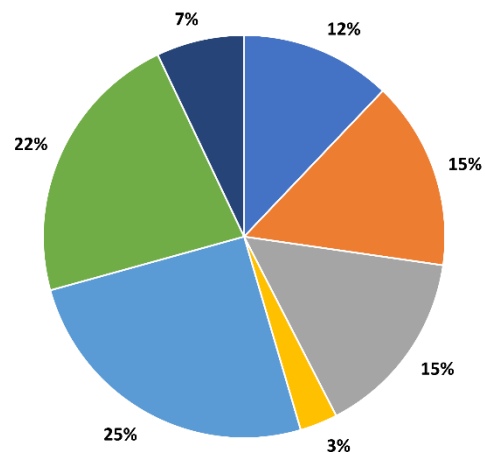


Connaissance du PNR

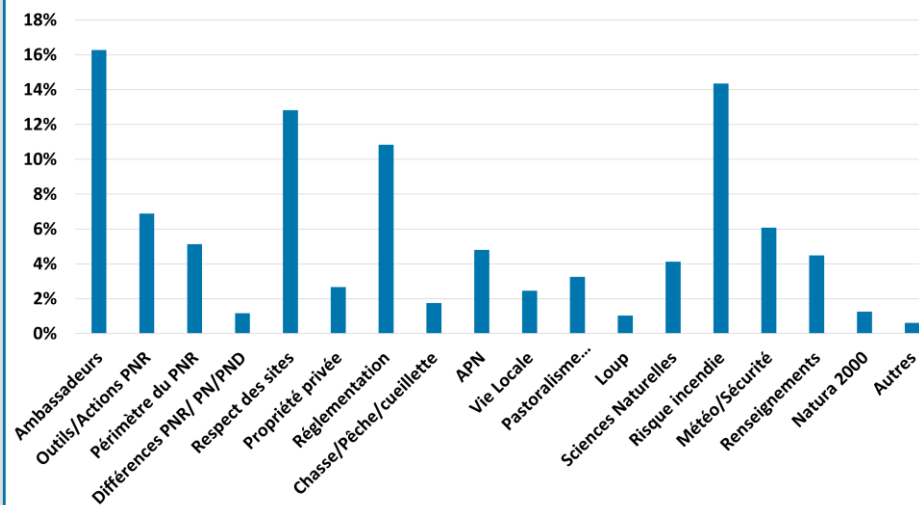


APN pratiquées

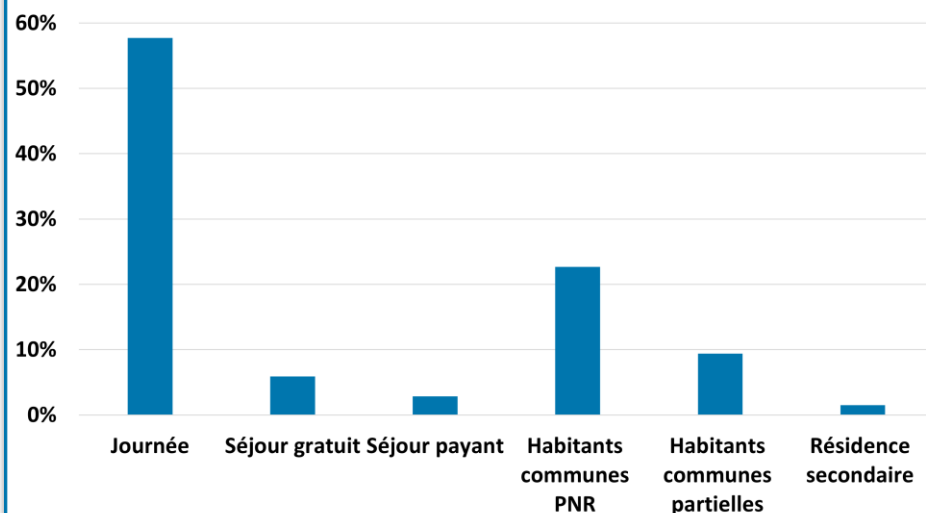
- Randonnée
- Promenade
- Pique-nique
- VTT/Cyclo
- Baignade
- Détente
- Autres



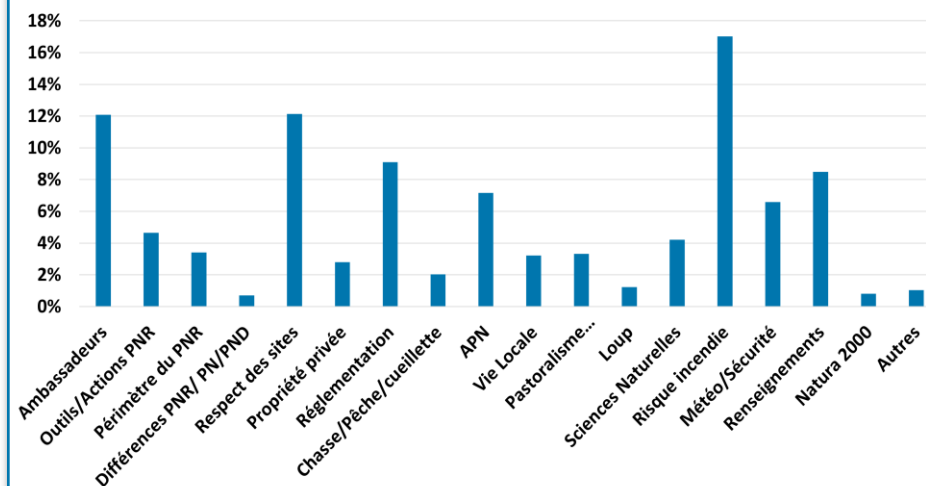
Thèmes abordés par les agents



Provenance et durée de séjours visiteurs



Thèmes relancés par les visiteurs



Tournées de sensibilisation :

Lac de Thorenc – Andon : Site familial, très fréquenté pour la pêche, la balade, la détente et le pique-nique. Au vu des activités pratiquées, le public a le temps de discuter avec les agents du Parc. Ce lieu a été ciblé pour des tournées de communication engageante car la sensibilisation classique ne permet pas aux agents d'aborder des sujets diversifiés en lien avec les autres activités de pleine nature. Le lac destiné à la pêche, la rencontre avec des pêcheurs locaux est donc régulière. Il attire beaucoup de monde, en grande majorité des locaux qui connaissent déjà très bien le lieu. Rien ne mentionne l'interdiction de se baigner, cependant, cette activité n'est pas recommandée au vu de la qualité de l'eau. La berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*), espèce exotique envahissante méconnue du grand public, a de nouveau été détectée cette année et un chantier d'arrachage a été organisé le 4 juillet. Elle est toujours présente sur le site et sur la commune de Thorenc mais est en nette régression.

L'Audibergue – La Moulière - Andon/Caille : Le pic de fréquentation a lieu plutôt lors des week-ends. Présence de camping-car régulière et tolérée par la commune de Caille à La Moulière. Présence de bivouac au niveau de la station de la Moulière proche des remontées mécaniques. Globalement le lieu attire le public pour les APN suivants : VTT (remontée mécanique avec le vélo et descente sur plusieurs parcours prévus à cet effet) ; Via souterrata ; pique-nique ; randonnée. L'activité majoritaire reste le VTT. Cet été, le télésiège a repris du service pour le plus grand bonheur des visiteurs. Le festival Rock'n Roots a été organisé dans la soirée du 13 juillet. Les agents du Parc n'avaient pas été prévenus de la tenue de cet événement. Il faudra y prêter attention pour les années suivantes car cet événement attire beaucoup de monde et de nombreuses personnes dorment sur place (camping, bivouac) à cette occasion. D'autre part, les messages de sensibilisation devront être accordés avec ceux des forces de l'ordre pour une meilleure efficacité. L'Audibergue est très peu fréquenté, le public vient quasi uniquement pour aller manger au restaurant « chez Huguette ».

Cascade des Galants/de Clars - Escragnolles : Site de plus en plus connu et partagé sur les réseaux sociaux avec une fréquentation grandissante. Traces de bivouac et de places à feu dont les riverains se plaignent. Le panneau indiquant les arrêtés municipaux, qui a été arraché l'année passée, n'a pas été remplacé par la mairie. En revanche, d'autres panneaux informatifs ont été installés le long du chemin. C'est un site attirant pour les familles car accessible aux

enfants : peu de marche d'accès mais petite marche d'approche tout de même. L'itinéraire d'accès partagé sur les applications invite les marcheurs à emprunter des passages dangereux notamment au-dessus de la cascade, certains marcheurs affirment s'être fait peur en venant. Cette année la faible fréquentation de début de saison a été favorable aux espèces aquatiques et notamment aux crapauds communs vivants dans la vasque de la cascade. Cette vasque a accueilli des têtards en développement pendant toute la saison estivale. Ce site a également été très fréquenté par un habitant de la commune d'Escragnolles qui « surveillait » le site et filmait/allait à la rencontre des personnes en infraction.

Parc naturel départemental de Roquevignon – Grasse : Le lieu est aménagé et entretenu par le département. Fréquentation surtout le week-end. Ce lieu attire les gens qui viennent promener leurs chiens ainsi que les sportifs. Les gens ne respectent pas la réglementation du PND, d'attacher leurs chiens. Globalement le lieu attire peu de monde ou seulement de passage. Des déchets sont laissés sur place malgré les poubelles en entrée de site. Ce site a été ciblé pour la communication engageante.

Pont des Tuves – Saint-Cézaire-sur-Siagne : Site Natura 2000. La fréquentation est très importante, du fait de l'eau fraîche, de la beauté du site ainsi que de nombreux placiers à l'ombre. Les visiteurs sont parfois peu attentifs à la protection du site (sauts depuis le rebord du pont, cigarettes, feux, déchets, chien en divagation, piétinement de

la cascade de tuf). Une association de riverains et un agent du Pays de Fayence entretiennent le site qui ne manque pas de compliment sur sa propreté. Ils ont mis en place des panneaux qui sont assez lus par les gens, notamment sur l'interdiction de faire des barrages. Le problème de stationnement est constaté à nouveau cette année. De nombreux visiteurs stationnent autour de la barrière en amont de la route descendant sur le site et certains se permettent même de descendre au plus bas avec leur véhicule. Il y est difficile de sensibiliser les visiteurs car ils sont en train de se baigner, il est cependant plus facile d'accéder au public coté plage plutôt que coté pont. Comme l'année précédente, des patrouilles assurées par la police municipale, l'ONF, et le garde pêche ont été mises en place par le SMIAGE en plus des tournées des agents du PNR. Le groupe de discussion WhatsApp entre tous les acteurs doit permettre d'homogénéiser les actions de surveillance et de sensibilisation sur le site. Néanmoins ce groupe de discussion est peu utile aux agents du Parc car, pour ne pas déranger les utilisateurs, il sert uniquement à faire un bilan en fin de journée. Celui-ci ne contribue donc pas à la coordination des différents acteurs en cas de problème ou infraction relevé sur site.

Usine EDF – Saint-Cézaire-sur-Siagne : Fréquentation importante pour la baignade et problème de stationnement (route difficilement praticable à cause du stationnement sur le bas-côté). Les gens sont difficiles à atteindre et à sensibiliser, particulièrement sur le risque de la montée des eaux, le public est très local et vient sur ce site depuis des années.

Arche de Ponadiou/Chapelle Saint-Jean – Saint-Vallier-de-Thiey : Site Natura 2000. De nombreuses places à feu et camping sauvage au-dessus de l'arche (sous les pins) et au niveau de la chapelle. Les GRF sont intervenus sur un feu naissant dû à un foyer mal éteint au-

dessus de l'Arche. Cette année des tentes pleines de détritus et d'excréments ont été abandonnées sur les deux sites et la chapelle Saint-Jean a été vandalisée une fois au cours de la saison. De nombreux déchets ont été retrouvés autour de la Chapelle et sur les rives de la Siagne en contrebas de la Chapelle. Les sites sont fréquentés par des promeneurs, randonneurs ou baigneurs, souvent des locaux.

Pont de Nans – Saint-Vallier-de-Thiey : Faible fréquentation l'été. Lieu d'arrêt pour les pique-niques et camping-car. Le parking est l'un des départs de randonnée pour le Mont Thiey, mais lorsque nous arrivons en début de journée, les randonneurs sont déjà partis sur les sentiers donc nous croisons très peu de monde.

Col du Ferrier – Saint-Vallier-de-Thiey : Présence de beaucoup de déchets. Site prisé par les campeurs, camping-car, vans et camions aménagés (de 2 jours à quelques semaines) avec de nombreuses placettes à feu. Une fréquentation importante pour des rassemblements familiaux (pique-nique, installation de tables et chaises) surtout les week-ends. Point de rendez-vous pour des sorties VTT. Bon site de sensibilisation : le site est accessible, les gens sont des locaux plutôt de Grasse, Antibes, Cannes, qui viennent chercher la fraîcheur : ils sont disponibles pour discuter avec nous.

Croix de Cabris - Spéracèdes : Peu fréquenté en période chaude, attire davantage de monde à l'Automne, site d'escalade. Quelques placettes à feux et traces de bivouac. Cette année, la vigie (outils de lutte départemental contre les incendies) s'est installée au sommet de la Croix de Cabris.

Secteur 2 : cf. carte des secteurs (p.6) - Caussols, Cipières, Gourdon, Gréolières, Le Bar-sur-Loup

SENSIBILISATION TOTALE

Sur **9 545** personnes croisées, **2 447** personnes ont été abordées lors de **79** passages sur le secteur soit un taux de sensibilisation de **26%**.

Dont autres missions :

- a. **Evènements** : Présence sur les évènements « Fête du terroir » à Caussols, « Nuit des coupes ouvertes » à Caussols, « Fête de la lavande » à Gréolières.
- b. **Comptages** : 3 comptages (voitures stationnées aux Gorges du Loup pour le bureau d'étude Altéa et comptages des personnes à l'entrée et au milieu des Gorges du Loup).

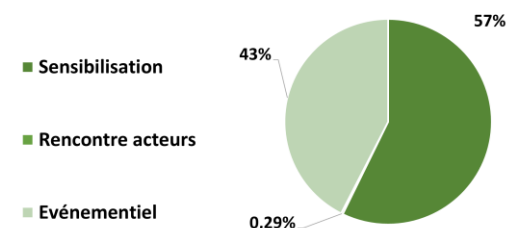
Les activités les plus pratiquées sont **la baignade** (35%) et **la promenade** (27%). Viennent ensuite **le pique-nique** (8%) et **la randonnée** (7%), la **détente** (6%), **le canyoning** (5%) et **les autres activités** de pleine nature (11%) telles que le VTT, l'escalade, le parapente, la chasse, la pêche, la cueillette, la course à pied, le bivouac, le camping sauvage, le camping-car, la photographie et les sports motorisés.

27% des personnes rencontrées ont affirmé **connaître** le Parc avant leur rencontre avec les agents de sensibilisation, **28%** ont **affirmé ne pas le connaître**. Le secteur 2 est le secteur où la connaissance du Parc est la meilleure.

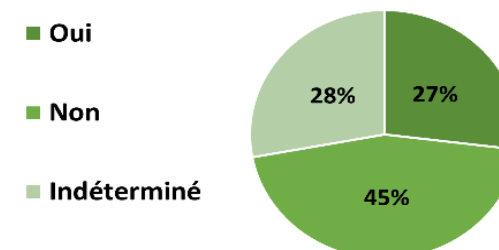
Sur un échantillon de **1119** personnes dans le secteur 2, la majorité était présente sur les sites à la journée (56%), 13% étaient des habitants d'une commune du Parc, 2% d'une commune partielle, 28% étaient en séjour sur le territoire dont 24% étaient logés dans un établissement payant, 4% étaient logés gratuitement et 1% étaient en résidence secondaire.

Concernant les sujets abordés lors des discussions avec les agents du Parc, les thèmes les plus abordés par les agents sont : la présentation du dispositif ambassadeurs/GRF (13%), les outils et actions du PNR (11%), le respect des sites naturels (11%), le risque incendie (10%), réglementation (10%). Le public quant à lui relance majoritairement sur les thèmes : dispositif ambassadeurs/GRF (13%), risque incendie (11%), respect des sites (10%) et les outils et actions du PNR (10%).

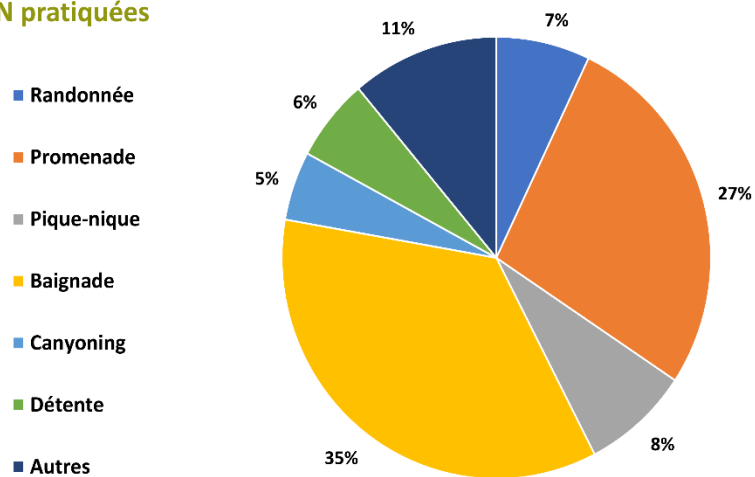
Public sensibilisé par type de mission



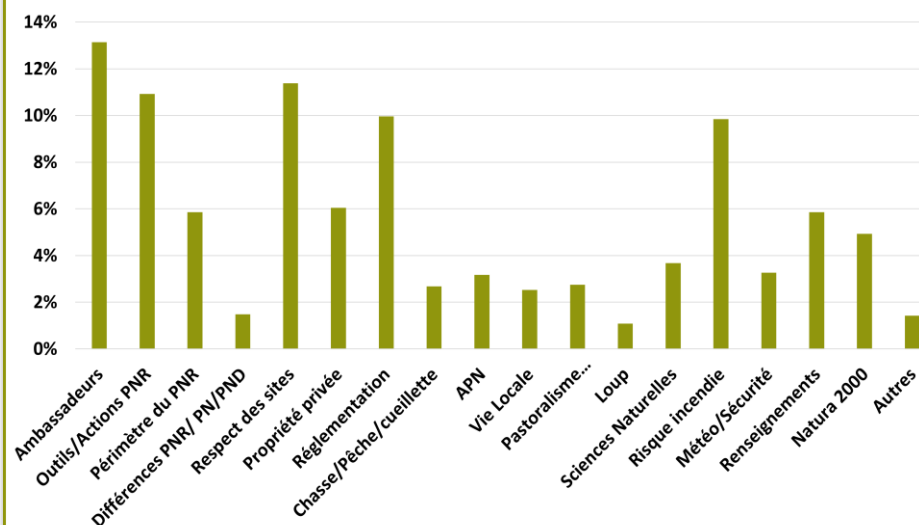
Connaissance du PNR



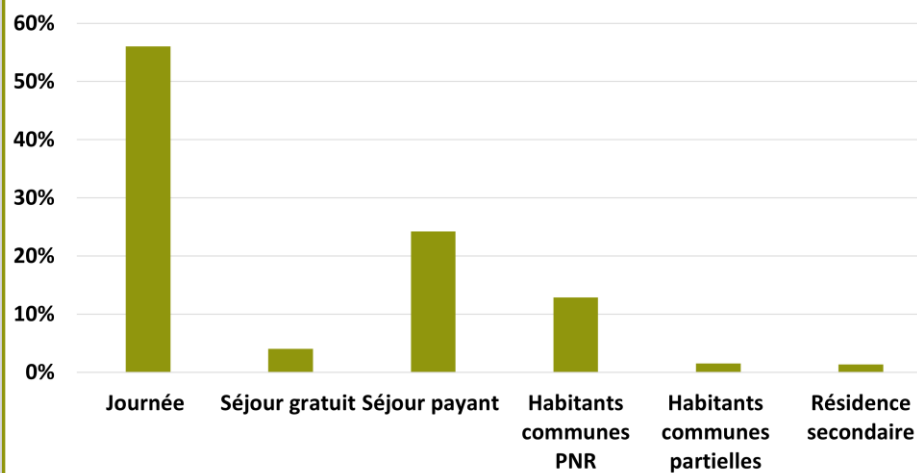
APN pratiquées



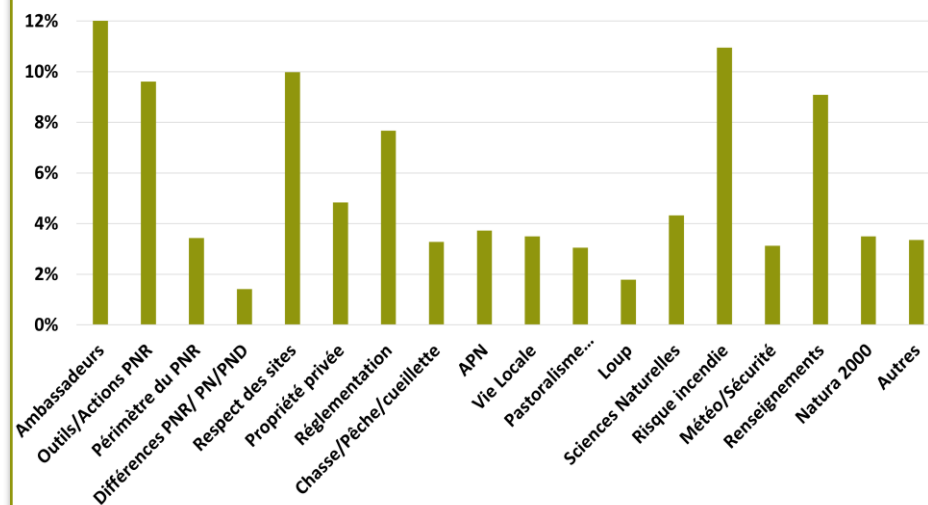
Thèmes abordés par les agents



Provenance et durée de séjours visiteurs



Thèmes relancés par les visiteurs



Sites de tournées de sensibilisation :

Papeterie – Le Bar-sur-Loup : Site Natura 2000. Principalement aménagé pour le pique-nique, c'est également un lieu de baignade. Beaucoup de personnes viennent y promener leurs chiens (non tenus en laisse). Poubelles présentes mais insuffisantes en période d'affluence (week-end d'été principalement), certains habitants déplorent le manque d'entretien (poubelles, débroussaillage). Cependant, l'entretien tardif du site s'explique par la présence d'espèces protégées qui nécessitent une coupe plus tardive. Présence de beaucoup de déchets, places à feu et barrages en pierres réguliers et persistants. Un concert s'est tenu sur ce site pendant la saison estivale ce qui a rendu certains messages difficiles à faire passer (bruit, biodiversité sensible, risque incendie...).

Les Gorges du Loup – Tourrettes-sur-Loup, Courmes : Site Natura 2000. Principalement fréquenté pour la baignade, le pique-nique, la promenade, l'escalade et le canyonisme. Beaucoup de personnes viennent y promener leurs chiens (pas toujours tenu en laisse). Tout comme l'année précédente, des dérives liées à la forte fréquentation ont été observées : cigarettes, déchets, déjections canines, nuisances sonores, non-respect des propriétés privées. Les Médias et les réseaux sociaux sont en partie responsables de cette surfréquentation en faisant la promotion du site. Début août, la commune de Tourrettes-sur-Loup a mis en place un arrêté (affiché sur le panneau de la barrière en entrée de site) interdisant les chiens, même tenus en laisse, sur site. Ce changement de réglementation en cours de saison estivale a mis en difficulté les équipes d'ambassadeurs et de GRF. Gros conflit d'usage entre les visiteurs et les riverains qui a mis les agents dans une position inconfortable. Les tournées de sensibilisations ont de ce fait été suspendues en fin de saison car les agents ne pouvaient plus assurer leur mission de sensibilisation dans des conditions correctes. Les autres acteurs qui interviennent sur le site partagent le même ressenti quant à l'incapacité d'agir efficacement et sur le long terme pour régler les difficultés

Plateau de Caussols (Route des Claps, Col de l'Ecre, Embut de Caussols) – Caussols, Gourdon : Site très apprécié pour son paysage, son point de vue et sa proximité depuis le littoral. Beaucoup d'activités y sont pratiquées notamment le pique-nique, la randonnée (GR4), le VTT, la cueillette ou le camping (bivouac, camping sauvage et camping-car). Stationnement gênant et dangereux régulier (souvent hors des pistes, hors parking) accélérant le tassement des sols. Nombreuses imprudences surtout avec l'usage du feu (places à feu, arrêts de feu de camp réguliers). Le CCFF (comité commune des feux forêts) est actif sur la commune de Caussols pour faire de la surveillance et de la sensibilisation sur le risque incendie. Il est composé d'habitants volontaires et cette année ils ont pu bénéficier du renfort d'une volontaire en service civique dont la mission a été l'étude des orchidées sur la commune. Le CCFF fait des tournées en soirée et participe aux tournées mixtes avec les agents du Parc. La disponibilité de Jean-Luc Armandi est très appréciée, car il connaît parfaitement le territoire, et montre les endroits les plus fréquentés en saison estivale. L'embut est devenu un lieu reconnu et très fréquenté pour l'observation des étoiles, notamment car le plateau de Calern est fermé lorsque les étoiles sont les plus visibles ; c'est un site également connu des ornithologues qui viennent notamment y observer le Faucon Kobez à la bonne période. Présence d'un troupeau d'ovins et de moutons nécessitant de sensibiliser au pastoralisme.

Plateau de Calern / OCA (observatoire de la côte d'Azur) – Caussols : Départ de randonnées et de promenades sur le plateau. Passage du GR4. Site très fréquenté les dimanches et notamment par beaucoup de visiteurs avec leurs chiens. Ces personnes ne sont pas toujours au courant de la pratique du pastoralisme et partagent des expériences négatives lors de rencontres avec les chiens de protections qui sont nombreux sur le plateau (7 cet été). Le berger semble très agacé des mauvais comportements du public qui notamment entre dans sa cabane et a des comportements déplacés avec les bêtes (selfies avec les agneaux). Aire d'aéromodélisme. Site fréquenté pour l'observation des vautours fauves et du ciel avec de très nombreux bivouacs et campings sauvages malgré l'interdiction. Cette année, ce site a connu un pic de fréquentation ingérable au moment des aurores boréales. Le nombre de visiteurs était estimé à 3000 personnes. Cette affluence a provoqué des bouchons et un blocus avec des véhicules qui ne pouvaient plus faire demi-tour. Le CCFF a dû appeler les forces de l'ordre en renfort. Au mois d'août, la route de l'observatoire est fermée à la circulation, cela a créé des tensions avec les visiteurs croisés sur place.

Plateau de Cavillone – Gourdon : Parking sur la route D12. Fréquentation qui s'intensifie au printemps et à l'automne. Des places à feu importantes ont été repérées sur le plateau. La chasse est pratiquée sur le plateau. Des panneaux d'encadrements de l'activité VTT ont été installés par la commune, certains ont été vandalisés. Des Vététistes rencontrés sur place n'étaient pas enchantés par la mise en place de cette signalétique.

Aire de pique-nique - Gourdon : Très fréquentée par le public venant visiter le village ou pique-niquer. Présence régulière de camping-cars et camions aménagés. Il arrive d'y recroiser les mêmes personnes. Les activités principales sont le pique-nique et la détente et les jeux en famille (ballon, moly...). Ce site est apprécié pour appliquer la méthode de la communication engageante.

Gours du Ray – Gréolières : Site de canyoning, autorisé du 1er avril au 31 octobre - tous les jours. Une fréquentation en augmentation par les professionnels. Des conflits d'usages apparaissent avec les habitants. Les stationnements gênants et dangereux se font en bord de route. Présence de déchets (papier toilette, mouchoirs) au niveau des parkings. Présence de vans aménagés constatée.

Le Moulin – Cipières, Gréolières : Site Natura 2000. Site de baignade à proximité d'un pont qui traverse le Loup entre Cipières et Gréolières.

Gréolières 1400 - Gréolières : Station de montagne, ski, randonnée et parcours de VTT. Cette année c'est la 3ème saison estivale avec l'ouverture des télésièges mais fréquentation faible. Les visiteurs viennent surtout pour se restaurer. Présence régulière de camping-cars restant sur une longue période. Cette année l'un d'entre eux s'est stationné dans une doline pour plusieurs semaines. Cet habitat est pourtant favorable à l'accueil des vipères d'Orsini faisant l'objet d'un suivi et d'une gestion spécifique sur le site de Gréolières 1400. Certains visiteurs se plaignent de l'état de délabrement de la station et des bâtiments sur la zone. En début de saison certains visiteurs sont présents pour arpenter le sentier des Pivoines dans la réserve du Cheiron. Observation de motos cross au départ de ce sentier. Plusieurs signalements de tirs tardifs ont été faits aux GRF. Les habitants locaux suspectent du braconnage.

Secteur 3 : Cf. Carte des secteurs (p.6) - Aiglun, Amirat, Briançonnet, Collongues, Gars, Le Mas, Les Mujouls, Saint-Auban, Sallagriffon

SENSIBILISATION TOTALE

Sur **459** personnes croisées, **212** personnes ont été abordées lors de **26** passages sur ce secteur. Soit un taux de sensibilisation de **46%**.

Dont autres missions :

a) **Rencontre acteur** : 1 rencontre avec des guides de canyoning

b) **Tournée mixte** : 1 tournée mixte avec des écogardes du Parc du Verdon : Clue du Riolan

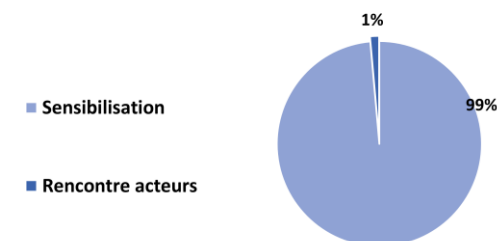
Les activités les plus pratiquées sont **la baignade** (34%) et **le canyoning** (31%). C'est le seul secteur où le canyoning représente une part aussi importante des activités. Ensuite il y a **le bivouac** (8%), **la détente** (8%) **la randonnée** (8%) et **la promenade** (4%). **Les autres activités** de pleine nature représentent quant à elles 6% : VTT, escalade, parapente, chasse, pêche, pique-nique et sports motorisés.

22% des personnes rencontrées ont affirmé **connaître** le Parc avant leur rencontre avec les agents de sensibilisation, **31%** ont **affirmé ne pas le connaître**.

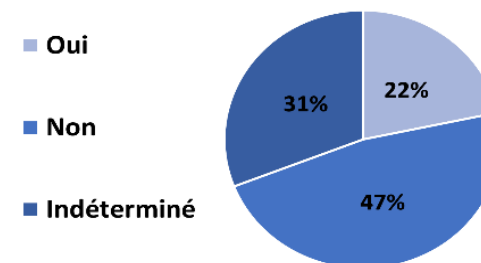
Sur un échantillon de **89** personnes dans le secteur 3, la majorité était présente sur les sites à la journée (33%), 8% étaient des habitants d'une commune du Parc, 48% étaient en séjour sur le territoire dont 28% étaient logés dans un établissement payant, 20% étaient logés gratuitement et 11% étaient en résidence secondaire. Le secteur 3 est le secteur où les résidences secondaires sont le plus représentées sur le territoire du Parc.

Concernant les sujets abordés lors des discussions avec les agents du Parc, les thèmes les plus utilisés par les agents sont : la présentation du dispositif ambassadeurs/GRF (16%), le risque incendie (16%), le respect des sites naturels (14%). Le public quant à lui relance majoritairement les thèmes identiques : le respect des sites naturels (18%), la présentation du dispositif ambassadeurs/GRF (15%), le renseignement (14%), le risque incendie (11%).

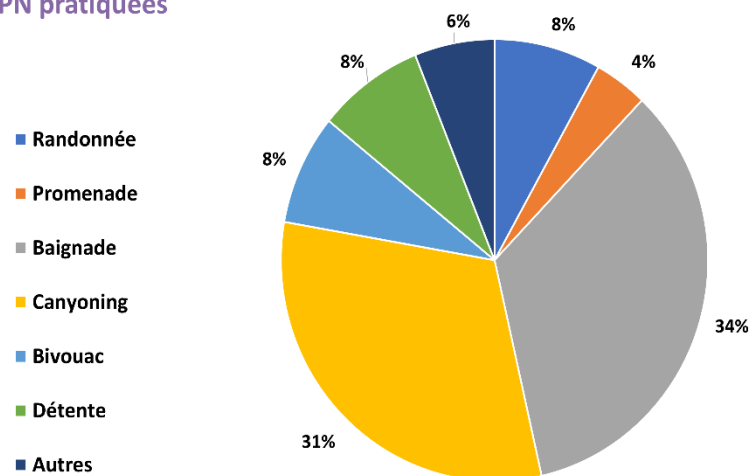
Public sensibilisé par type de mission



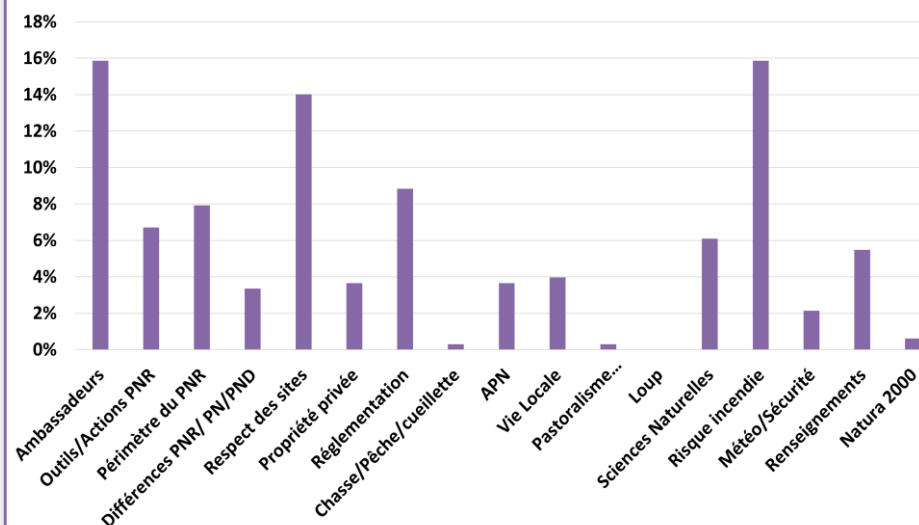
Connaissance du PNR



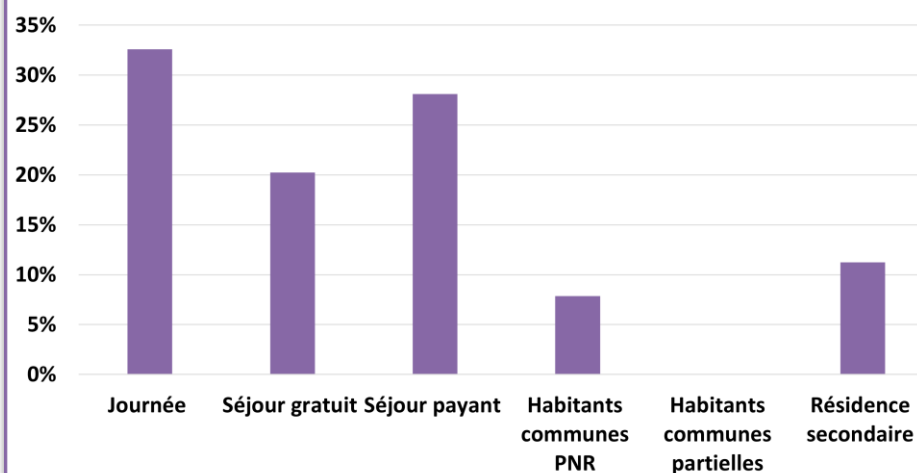
APN pratiquées



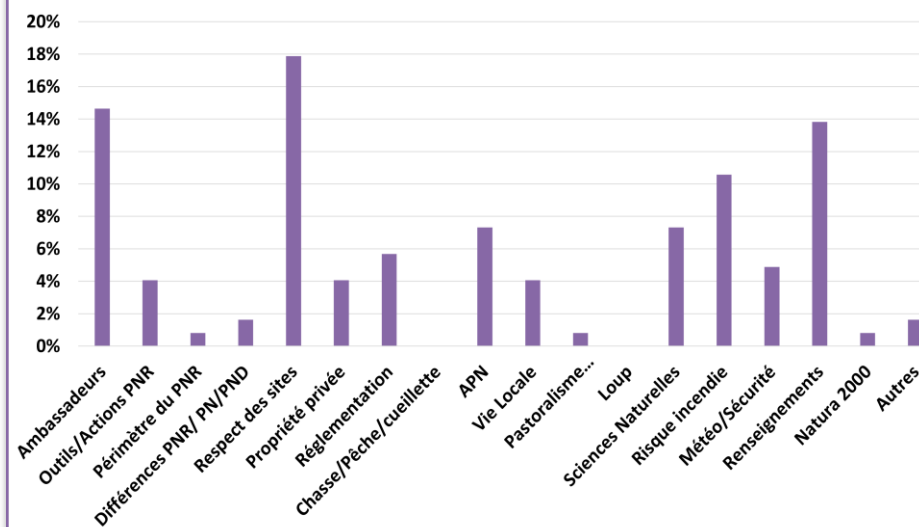
Thèmes abordés par les agents



Provenance et durée de séjours visiteurs



Thèmes relancés par les visiteurs



Sites de tournées de sensibilisation :

Clue de Saint Auban – Saint-Auban : Site de canyoning, autorisé du 1er avril au 31 octobre, les lundis, mercredis, vendredis et dimanches, de 9h à 17h. Clue très fréquentée par les guides, locaux ou non. La vasque d'arrivée est également un lieu de baignade apprécié. Des guides de canyon persistent à faire sortir leurs clients par la piste privée (sortie au pont du Saint Pierre). Cette zone est aussi connue pour du camping sauvage et des feux de camp.

Col de Bleine – Le Mas /Saint-Auban : Départ de différentes promenades ou randonnées. Circulation motorisée en dehors des voies ouvertes à la circulation, notamment des visiteurs qui montent jusqu'aux antennes en voiture. Présence de places à feu et de camping sauvage régulière. Cette forêt est également fréquentée pour la cueillette de champignon.

Clue d'Aiglun – Aiglun : Site de canyoning, autorisé du 1er avril au 31 octobre - tous les jours. Départ situé sur la commune de Sallagriffon et arrivée sur la commune d'Aiglun. Présence de baigneurs dans les dernières vasques du parcours même lorsque l'eau est opaque. Un sentier interdit et dangereux, situé au niveau du pont à Aiglun, est emprunté quelque fois. Camping sauvage, déchets et places à feu ont été vus au niveau de la clue.

Pont du coude, chemin des Lônes – Aiglun : Sites de baignade dont la fréquentation augmente d'après les riverains bien que principalement fréquentées par les locaux (habitants, résidents secondaires) des communes d'Aiglun et Sigale. Un lieu de baignade au bout du chemin des Lônes semble être le lieu de camping-sauvage et feux de camps. Présence de barrages en pierre modifiant la hauteur de la rivière. Cette année très peu de personnes ont été aperçues sur ce site.

Vascogne – Aiglun : Site fréquenté pour la baignade et ses sentiers de randonnée (accès à la cascade de Vegay). La circulation motorisée est interdite sauf aux riverains ce qui semble être respecté lors des tournées des agents du Parc. Un arrêté municipal interdit l'accès à l'un des sentiers (depuis le 20 juillet 2018) menant à la

cascade de Vegay. Fréquentation principalement le week-end ou en fin de journée majoritairement par les locaux.

Clue de Riolan – Aiglun et Sigale : Site de canyoning, autorisé du 1er avril au 31 octobre - tous les jours et à cheval sur les communes de Sallagriffon, Cuébris, Sigale et Aiglun. Prisée par les guides professionnels et les pratiquants individuels du territoire, le site connaît une forte affluence durant l'été. La sortie de la clue est en bord de route entraînant des conflits d'usage entre automobilistes réguliers et canyonneurs qui occupent la route pour se déséquiper en raison du manque de place. Cette année les algues vertes se sont développées en masse sur ce site à la période de l'étiage. Les Canyonneurs ont signalés que ce développement était surtout localisé à l'arrivée de la clue.

Passerelle de la Gironde - Le Mas : Nouveau site et premières tournées des agents sur la commune de Le Mas qui a intégré le Parc en 2022. Faible fréquentation, surtout présence de locaux ou des visiteurs de passage. Départ de randonnée et site de baignade principalement. La présence de barrage en pierres est régulière. Une place à feu a été vue durant la saison au bord de la rivière.

Vieux pont de Sigale – Sigale : Communément appelé « la plage » de Sigale, ce site est convoité par les locaux, et certains visiteurs réguliers, pour baignade et pique-nique sur la rive de l'Estéron. Peu de place de stationnement et rampe d'accès piéton raide. La fréquentation a été très faible cette saison. La ripisylve a commencé à se développer sur le site de la plage. Des cabanes en bois et traces de feu de camps ont été aperçus sous le pont.

SENSIBILISATION TOTALE

Sur **2 566** personnes croisées, **1 042** personnes ont été abordées lors de **42** passages sur ce secteur. Soit un taux de sensibilisation de **41%**.

Dont autres missions :

- a) **Rencontre acteur** : 1 rencontre avec les restaurateurs de l'établissement « Le vieux Moulin » et 1 rencontre avec un hébergeur le « Camping les Fines Roches » qui était aussi le lieu de résidence et résidence administrative des GRF Nord.
- b) **Evènements** : 1 participation des GRF Nord aux « Plages du Haut Vial » sur la commune de Revest les Roches aux côtés de Laurent Thommeret, animateur Natura 2000 du Mont Vial.

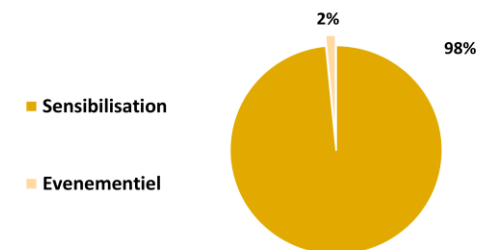
L'activité la plus pratiquée est **la baignade** (59 %), puis **la promenade** (9 %), **le pique-nique** (8 %), **la détente** (7 %) et **le canyoning** (7 %) et **la randonnée** (6 %). **Les autres activités** de pleine nature représentent quant à elles 4 % : VTT, escalade, équitation, bivouac, course à pied, photographie.

15% des personnes rencontrées ont affirmé **connaître** le Parc avant leur rencontre avec les agents de sensibilisation, **71%** ont **affirmé ne pas le connaître**.

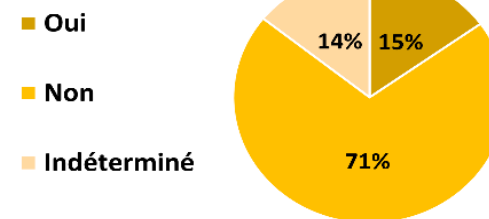
Sur un échantillon de **441** personnes dans le secteur 4, la majorité était présente sur les sites à la journée (61%), 7% étaient des habitants d'une commune du Parc (6% communes PNR et 1% communes partielles), 31% étaient en séjour sur le territoire dont 18% étaient logés dans un établissement payant, 13% étaient logés gratuitement et 1% étaient en résidence secondaire.

Concernant les sujets abordés lors des discussions avec les agents du Parc, les thèmes les plus abordés par les agents sont : la présentation du dispositif ambassadeurs/GRF, le risque incendie et le respect des sites naturels (18% chacun) ainsi que la réglementation (14%). Le public quant à lui relance majoritairement les thèmes identiques : le dispositif ambassadeurs/GRF (17%), le respect des sites naturels (16%), le risque incendie (15%), les renseignements (11%).

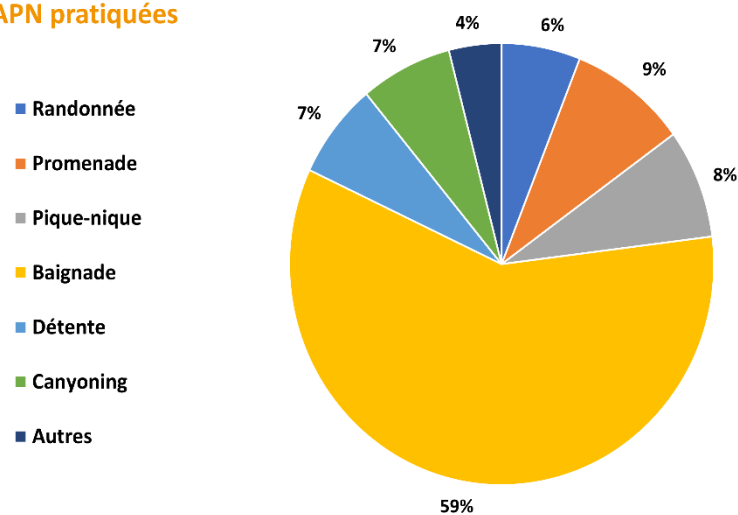
Public sensibilisé par type de mission



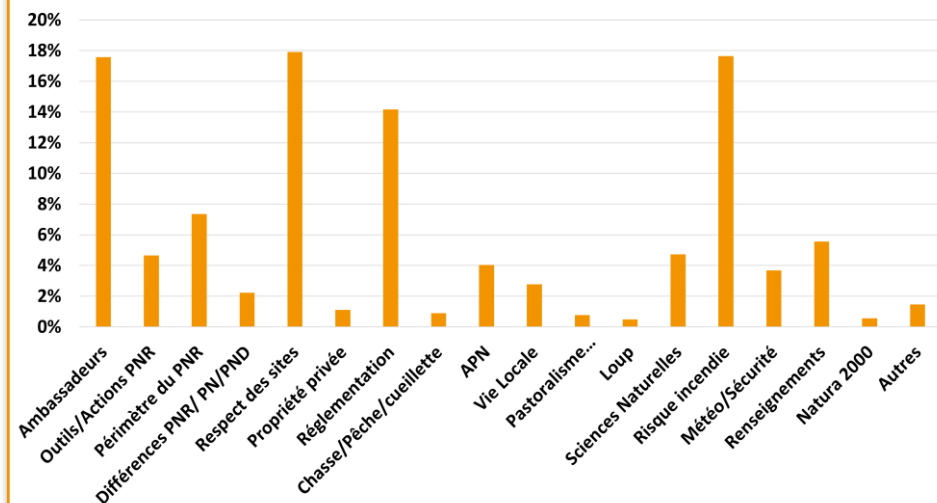
Connaissance du PNR



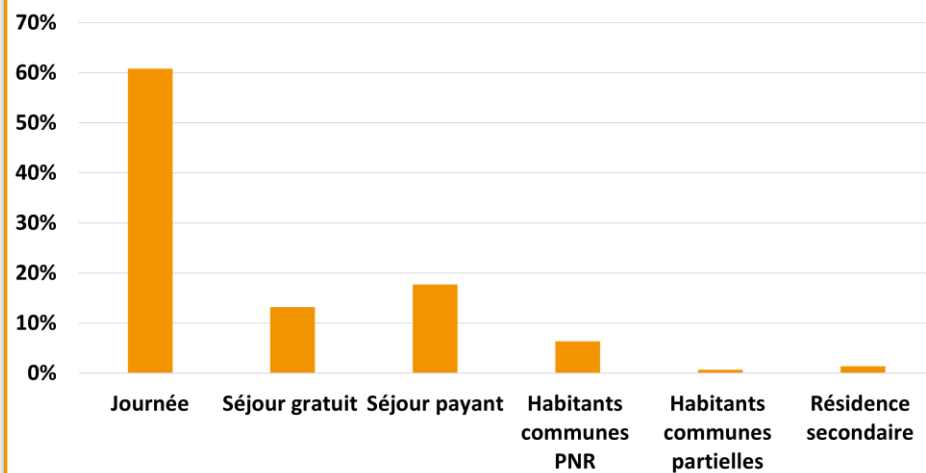
APN pratiquées



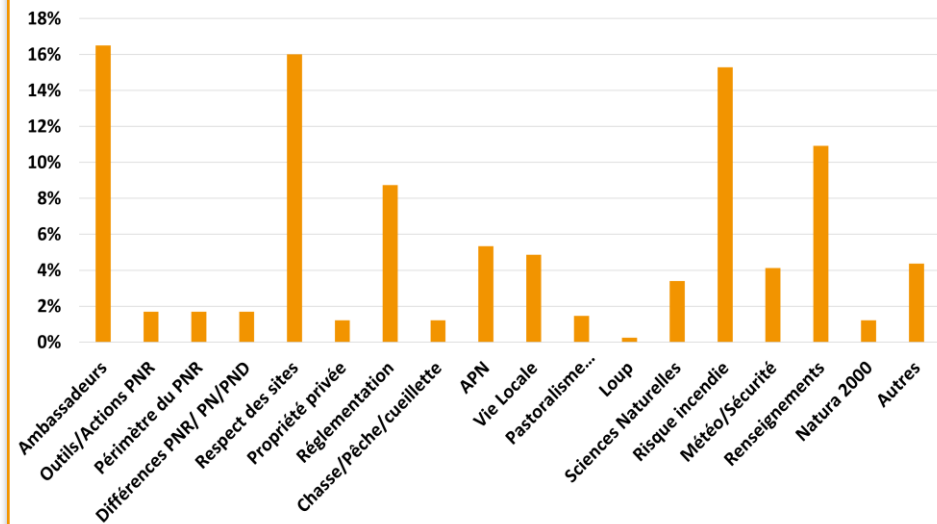
Thèmes abordés par les agents



Provenance et durée de séjours visiteurs



Thèmes relancés par les visiteurs



Sites de tournées de sensibilisation :

La plage de L'Estéron – La Roque-en-Provence : Site fréquenté pour la baignade et le pique-nique. Il comprend un parking et une zone aménagée avec des tables. L'été la température peut atteindre 36°C, les visiteurs se concentrent donc le long de la rivière.

PNR Estéron – Roquesteron : Site aménagé pour le pique-nique et pour jouer au foot. Il est surtout fréquenté par les locaux qui viennent y promener leurs chiens lorsque les températures ne sont pas trop élevées.

Trou de la mort – Pierrefeu : Lieu recommandé par les habitants de la vallée sur lequel la fréquentation (exclusivement baignade) est modérée à forte surtout les week-ends. Présence de places à feu (sans doute du camping sauvage) et des barrages en pierre. Balade assez accidentée.

Riou de Pierrefeu – Pierrefeu : Site de baignade et de canyoning de faible fréquentation. Les habitants signalent cependant du camping sauvage et le non-respect des jours d'ouverture du canyon. Le départ du sentier depuis le pont est utilisé comme toilette publique.

Cette année, à la demande de M. BELVISI maire de Pierrefeu, une attention particulière a été apportée aux sites de la commune de Pierrefeu. Les sites de cette commune ont été un peu fréquentés au mois d'août mais globalement la fréquentation reste faible comparée aux sites proches que sont la Clue de la Cerise ou le PND Roquesteron.

Riou de Cuébris/Cascade – Cuébris : Site de canyoning, autorisé du 1er avril au 31 octobre, tous les jours. Fréquentation faible et en majorité des locaux qui se posent devant la cascade ou le long du Gros Riou. Présence de camping sauvage avant le jardin potager. Les agents évitent de parler de ce site aux visiteurs pour le garder « secret ». De plus, le petit sentier qui y mène depuis les potagers a été fermé par la commune pour des raisons de sécurité.

Le Coulet - Pierrefeu : Site fréquenté pour la baignade, promenade ou randonnée. Une fréquentation faible à modérée (stationnement des voitures sur le bord de la route). Le site est assez étalé et présence de quelques déchets.

Clue de la Cerise - Gillette, Les Ferres, Pierrefeu, Toudon : L'un des plus importants sites de fréquentation du Parc. Sa fréquentation s'est largement intensifiée par l'effet coup de pub causé par les réseaux sociaux, les médias et les offres touristiques (même si certains offices de tourisme locaux font l'effort de détourner l'attention de ce site). Cette fréquentation favorise certaines dérives de comportements : sécurité, déchets, feux de camp, stationnement, camping sauvage/bivouac, propriétés privées.... Le flux de visiteurs est en partie régulé par les zones de stationnement qui sont limitées. Cela n'empêche pas certains véhicules de se garer le long de la route et devant les barrières de la piste DFCI. L'interdiction de baignade n'est pas respectée et est même encouragée par les canaux de communication cités précédemment. Ce site fait partie du dispositif de surveillance renforcée porté par l'ONF depuis 2022. Ce dispositif coordonne les actions des différents acteurs (gendarmerie, ONF, PNR, garde champêtre, maires et riverains) à l'aide d'un partage de planning et d'un groupe WhatsApp. La réactivité de ce dispositif est très appréciée et ce modèle tend à se développer sur le territoire.

Mont Vial – Revest Les Roches : Poste de guet de FORCE06 en période de surveillance des incendies et point de relais de Rallye. Site fréquenté par quelques randonneurs et cyclistes. Une course « La Verticale du Haut-Vial » est organisée tous les 2 ans.

SENSIBILISATION TOTALE

Sur **4 775** personnes croisées, **2 403** personnes ont été abordées lors de **69** passages sur ce secteur. Soit un taux de sensibilisation de **50%**.

Dont autres missions :

- a) **Rencontre acteur** : 5 au total : Deux avec des habitants, une avec une commerçante qui souhaite se porter volontaire pour accompagner les équipes sur le site de la Clave, une avec un agent de l'ONF (Emmanuel Joyeux) avec qui est partagé le dispositif Estéron, une avec des agents de la Force 06.
- b) **Animations** : 2 animations du jeu/enquête du projet Vivre avec le feu sur le site du Lac du Broc, dont l'objectif est de cibler quelle communication autour du risque incendie mettre en place auprès de la population ainsi que sa récurrence.

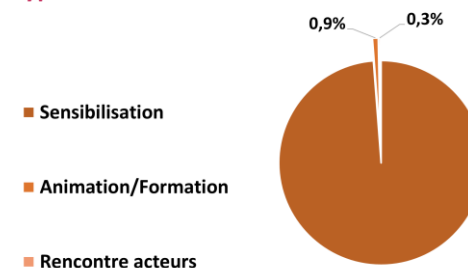
L'activité la plus pratiquée est **la promenade** (35 %). C'est le seul secteur où **la baignade** n'est pas l'activité la plus pratiquée. Elle arrive en second avec 18% puis il y a **la détente** (15 %), **la randonnée** (12 %), **le pique-nique** (10 %). **Les autres activités** de pleine nature représentent quant à elles 10 % : VTT, escalade, équitation, sports motorisés, chasse pêche, cueillette, camping sauvage, camping-car, photographie, course à pied, bivouac.

12% des personnes rencontrées ont affirmé **connaître** le Parc avant leur rencontre avec les agents de sensibilisation, **45%** ont **affirmé ne pas le connaître**.

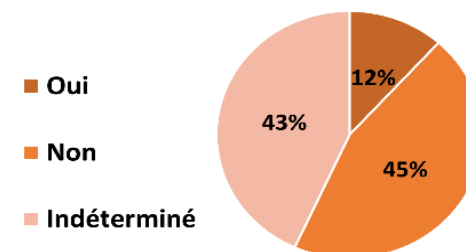
Sur un échantillon de **1 163** personnes dans le secteur 5, la majorité était présente sur les sites à la journée (41%), 24% étaient des habitants d'une commune du Parc (11% communes PNR et 13% communes partielles), 34% étaient en séjour sur le territoire dont 19% étaient logés dans un établissement payant, 15% étaient logés gratuitement et moins de 1% étaient en résidence secondaire.

Concernant les sujets abordés lors des discussions avec les agents du Parc, les thèmes les plus abordés par les agents sont : la présentation du dispositif ambassadeurs/GRF, la réglementation (18% chacun), le respect des sites naturels (17%) et le risque incendie (16%). Le public quant à lui relance majoritairement les thèmes identiques : le risque incendie (13%), la météo et la sécurité (13%), le respect des sites naturels (12 %), la réglementation et le dispositif ambassadeurs/GRF (11% chacun).

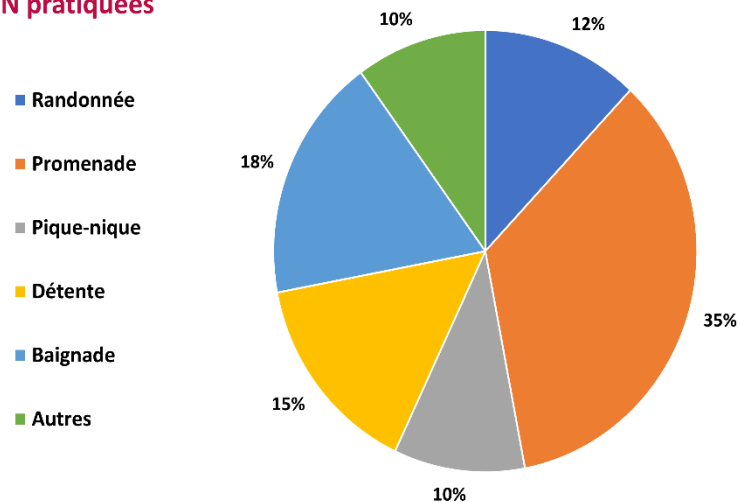
Public sensibilisé par type de mission



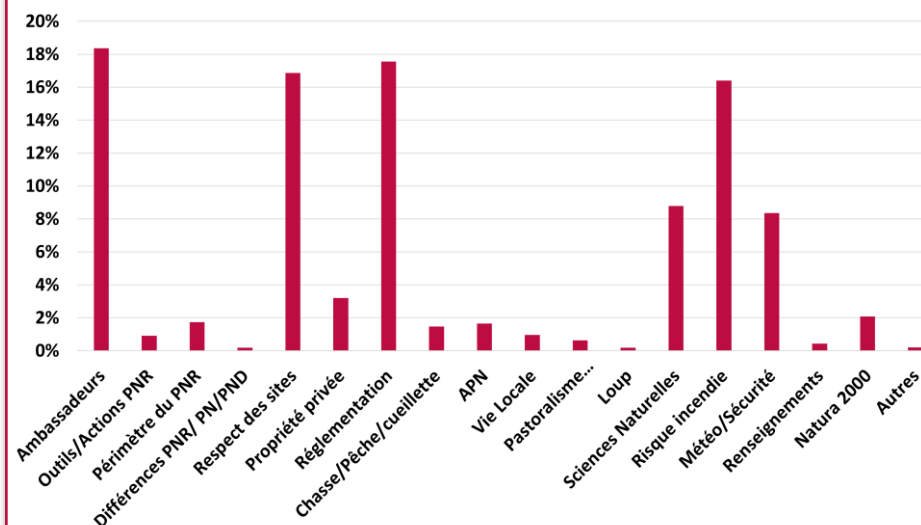
Connaissance du PNR



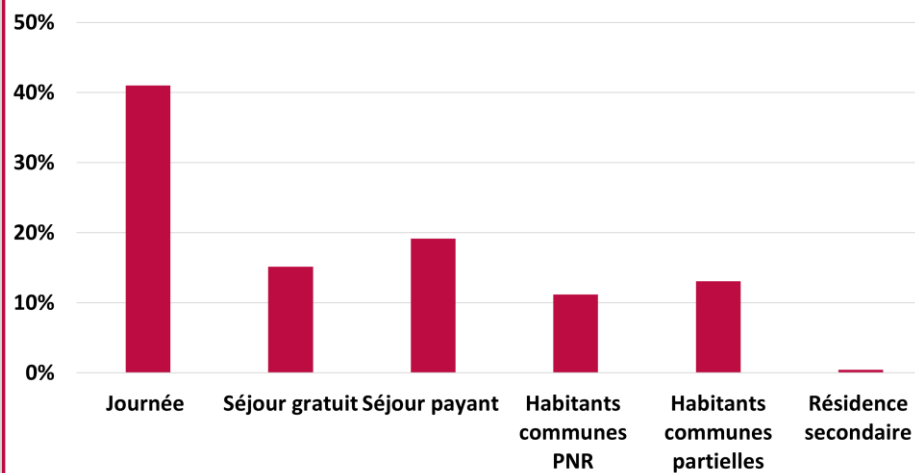
APN pratiquées



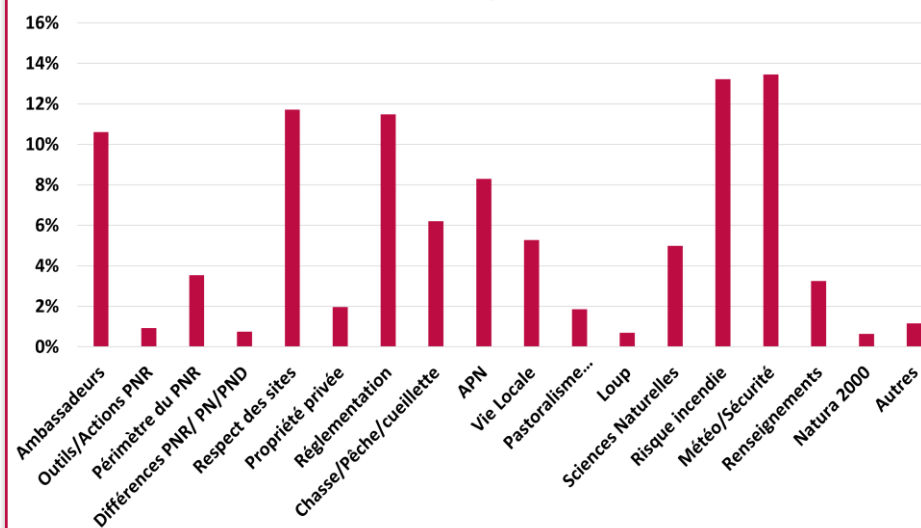
Thèmes abordés par les agents



Provenance et durée de séjours visiteurs



Thèmes relancés par les visiteurs



Sites de tournées de sensibilisation :

La Clave – Le Broc / Gilette : L'accès à la route menant au hameau est réservée aux riverains. Barbecues récurrents, places à feu et nombreux déchets principalement aux alentours de l'ancienne guinguette. La sensibilisation est inefficace dans cette zone, mais celle-ci reste surveillée et permet de maintenir les personnes sujettes aux dégradations en entrée de site. Le site est très fréquenté pour la baignade et le pique-nique. Présence de barrages d'une taille impressionnante récurrent. Présence également de conflits de voisinage et d'atteinte à l'environnement en raison du stockage de véhicules en rive gauche par un riverain. Cette année, le renouvellement du dispositif Estéron et la remise en place d'un groupe WhatsApp a permis d'homogénéiser les tournées de sensibilisation, de surveillance et de verbalisation (force06, ONF, Police municipale et agents du PNR) sur le site de la clave. Ce groupe sera maintenu les années à venir car il se révèle être toujours aussi efficace.

Lac du Broc – Le Broc : Sur le lac du Broc les gardes départementaux tolèrent les chiens non tenus en laisse, ce qui pose problème sur place. Beaucoup de déjections canines et de déjections en sac abandonnées sur le côté du chemin faisant le tour du Lac. Cette année il y a eu un peu de pêche illégale et de camping sauvage autour du Lac.

Col de Vence – Coursegoules/Vence : Situé sur le Parc Naturel Départemental du Plan des Noves, à cheval sur les communes de Coursegoules et Vence. Présence de nombreux foyers de feu et de déchets témoignant d'une forte activité notamment nocturne (camping sauvage, soirées festives). Présence régulière de radio-amateurs.

PND Plan des Noves (parking) – Vence : Site entretenu par le Département. Une fréquentation faible et en continue par des promeneurs ou randonneurs, pic de fréquentation au printemps. Les chiens aperçus sont souvent en liberté, présence de bivouac et de déchets verts sur le parking.

Vescagne – Coursegoules : Départ de randonnée menant à une cascade sur la Cagne, en passant par une ancienne mine de lignite. Faible fréquentation avec des pics qui semblent en augmentation, des baigneurs sont présents au niveau de la cascade. Fort dénivelé.

Saint Barnabé (parking) – Coursegoules/Courmes : Forte fréquentation ponctuellement les week-ends. Site convoité pour les

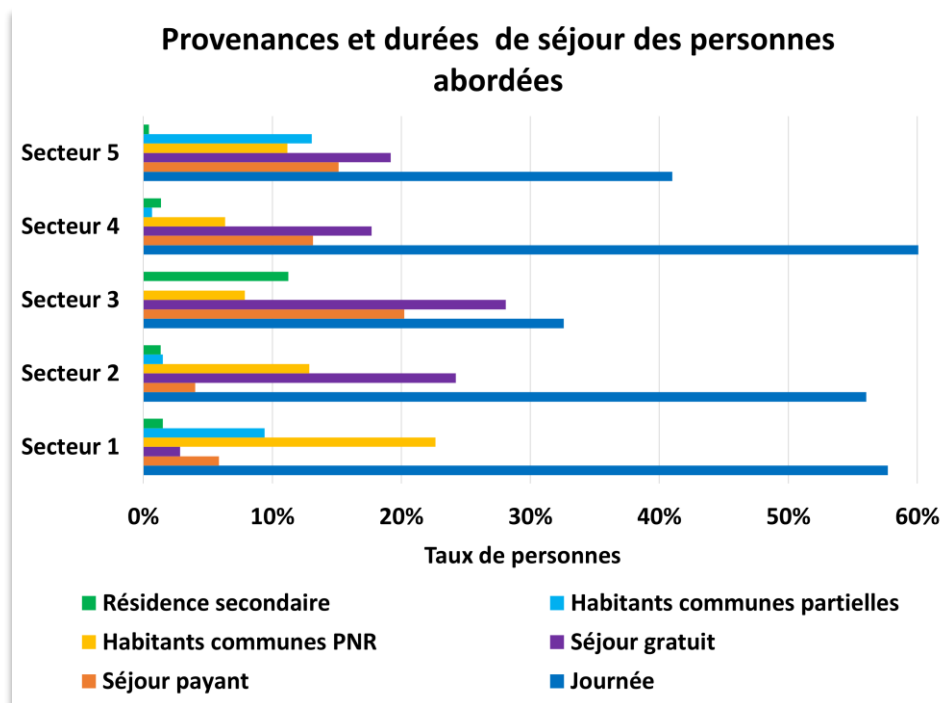
bivouacs et les grands pique-niques en famille à proximité du parking ou dans la doline la plus proche. Présence de troupeaux ovins. Cette saison très peu de visiteurs ont été aperçus sur ce site. Des panneaux « propriété et chemin privé » ont été installés dès l'entrée du chemin partant sur le plateau.

La Cagne – Vence : Site de forte fréquentation, lieu de baignade en été. Quelques personnes y pratiquent l'escalade (derrière le captage Véolia). Parfois, on peut apercevoir des cérémonies ésotériques sur un terrain privé. L'accès du site est difficile voire dangereux pour accéder aux vasques. Problèmes de stationnement rendant l'accès des secours difficile. Feux, barbecues, déchets et soirées festives signalés par des locaux. Beaucoup de chiens non tenus en laisse et déjections sur le sentier. Quelques barrages sont observés dans la rivière. Site intéressant en termes de biodiversité.

Baous de Saint-Jeannet et de la Gaude – Saint-Jeannet : Site de promenade, de randonnée, de bivouac et d'escalade. Présence de troupeaux. Cette année, la table d'orientation du Baous de St Jeannet a été vandalisée. Des déchets ont été signalés sur les Baous en particulier au niveau du vieux chêne sur le Baou de la Gaude (très nombreuses places à feu, déchets). Un secteur très fréquenté au printemps et qui connaît une baisse de fréquentation en période estivale à cause de la chaleur.

Les provenances et durées de séjour des visiteurs

Les pourcentages suivants sont calculés à partir des réponses de 3 408 personnes ayant accepté de donner ces informations. Cette question peut parfois être mal perçue par les personnes contactées, en tout 3 669 personnes n'ont pas souhaité y répondre !



Rappel : Un séjour payant correspond à une nuitée ou plus dans une structure payante telle qu'un camping, une auberge, un gîte, un hôtel ou encore un Airbnb situé sur le Parc. Un séjour gratuit correspond à une nuitée, ou plus, hors structures payantes sur le Parc. Cela peut être du camping sauvage, du bivouac mais aussi la maison d'un ami ou de la famille.

Cette année nous remarquons que sur l'ensemble des secteurs la majorité des personnes contactées viennent sur le territoire du Parc pour y passer la journée. Cette majorité est représentée par des habitants du département des Alpes-Maritimes provenant pour la plupart des villes du littoral. Les séjours gratuits arrivent en deuxième position dans tous les secteurs sauf le secteur 1 où ils sont très peu représentés et où ce sont les habitants des communes du PNR qui occupent la deuxième place. Les séjours payants sont assez représentés dans les secteurs 3, 4 et 5 soit le nord et l'est du Parc. Les habitants des communes du PNR arrivent en deuxième position et les résidences secondaires en toute dernière position. Les résidences secondaires sont extrêmement rares dans tous les secteurs, sauf dans le secteur 3 où cela concerne 11% des personnes interrogées.

Les durées de séjour dans le détail :

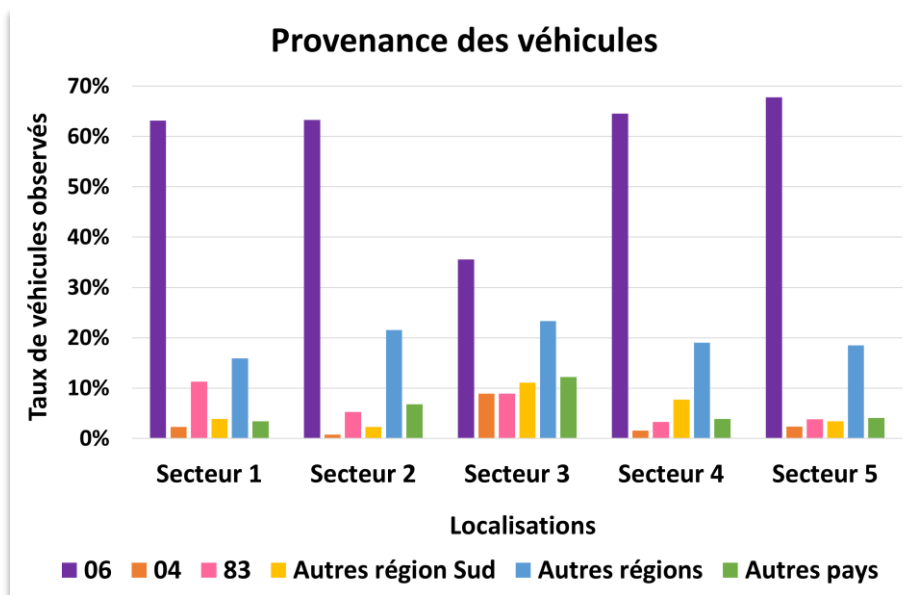
- **Secteur 5 :** Les proportions des visiteurs en séjour gratuit, séjour payant et habitants du PNR (communes et communes partielles) sont toutes comprises entre 10% et 20%. Les habitants du territoire, représentent 1 personne sur 4 environ. Ce secteur est situé dans la frange sud du Parc qui est la zone la plus urbanisée et fréquentée du territoire. Il est accessible en voiture et en transports en commun depuis le littoral.

- **Secteur 4** : Ce secteur est essentiellement fréquenté par des personnes présentes à la journée (61%) puis par les personnes en séjours gratuits et payants (31%). Les habitants du PNR représentent quant à eux qu'une faible proportion des personnes abordées (7%). Ce secteur est facilement accessible depuis la ville de Nice même s'il nécessite de faire un peu de route. La renommée de l'Estéron et les nombreuses possibilités d'accès aux rives encouragent les visiteurs à faire le déplacement.
- **Secteur 3** : Seulement 89 personnes ont été abordées dans ce secteur, ce qui peut expliquer une variabilité plus importante dans les données. On note seulement 1 personne sur 3 présente à la journée, c'est bien moins que dans les autres secteurs. Cela peut s'expliquer par sa situation géographique qui est plus éloignée de la côte et par les données récoltées qui y sont plus faibles que dans les autres secteurs. Les personnes en séjours gratuits et payants représentent presque une personne sur deux. Les résidences secondaires sont bien plus représentées que dans les autres secteurs (11%).
- **Secteur 2** : Une majorité de personnes viennent à la journée (56%). Une personne sur quatre est en séjour gratuit. Les habitants du PNR y sont peu représentés (15%). Ce secteur est l'un des plus dynamiques du territoire car il comprend des sites renommés en matière de tourisme comme le village de Gourdon, les Gorges du Loup, et la commune de Caussols avec la route des Claps et le plateau de Calern.
- **Secteur 1** : Presque 2 personnes sur 3 viennent à la journée sur ce secteur. Les séjours et résidences secondaires sont peu représentés puisque la proximité avec le littoral permet aux visiteurs de faire l'aller-retour dans la journée. Les personnes qui habitent dans le Parc représentent environ une personne sur trois.

Données automobiles

Sur les sites dotés d'espaces de parking dédiés, les agents relèvent la provenance des véhicules sur les plaques d'immatriculation. Ces chiffres ne sont donnés qu'à titre de tendance. En effet, avec les nouvelles plaques d'immatriculation, la provenance du propriétaire ne correspond pas automatiquement à la plaque d'immatriculation.

Dès 2025, les agents auront pour missions de compter les véhicules stationnés sur les parkings et aux abords des sites naturels pour poursuivre l'effort de suivi de fréquentation. La donnée de la provenance sera collectée oralement auprès des visiteurs en respectant les mêmes champs que les années précédentes : départements, régions et pays. L'objectif étant d'obtenir une donnée qui se rapproche le plus de la réalité.



Comme les années précédentes, la grande majorité des véhicules est estampillée 06. Les visiteurs des Préalpes d'Azur sont principalement maralpins et des visiteurs provenant d'autres régions françaises.

Le bilan des données chiffrées de l'ensemble des secteurs et des agents

Depuis le groupe de travail organisé en février 2019, il a été décidé de recentrer les tournées sur les sites les plus fréquentés du territoire. Cela explique les différences de passage par secteur. Les agents se sont ainsi concentrés sur les sites connus pour la baignade (les Gorges du Loup, partie aval de l'Estéron, la Siagne et la Cagne), les sites reconnus pour les pique-niques (Plateau de Calern, Col de Vence entre autres) et les zones pastorales sujettes aux conflits d'usages.

Cette année les températures ont été particulièrement élevées (cf. « Contexte climatique et sanitaire »), ce qui a poussé les visiteurs à se concentrer sur les sites d'altitude et sur les zones de baignades, délaissant les autres sites du Parc. Les agents ont de ce fait concentré leurs efforts autour des sites les plus frais : rivières, lacs, stations de montagne.

Secteur	Nombre de passages	Personnes vues	Personnes vues/passage	Personnes contactées	Personnes contactées/passage	Fréquentation par rapport à 2023
1	83	7 074	85	2 340	28	- 16,5 %
2	74	11 464	154	3 624	49	- 21,4 %
3	18	647	36	392	22	- 50 %
4	49	3 054	62	1 648	33	- 2 %
5	53	3 522	67	1 231	23	+ 3%

Fréquentation observée et tournées de sensibilisation sur le PNR en 2024

On remarque une différence de fréquentation selon les secteurs. Cela est en partie due à la provenance et à la durée de séjours des visiteurs détaillées dans les paragraphes précédents.

D'un autre côté, les agents de terrain ont généralement ressenti une forte diminution de la fréquentation cette année. Ce ressenti se reflète dans la baisse constatée par rapport à 2023. Cependant, si l'on examine ces chiffres dans le contexte global du Parc et sur une période plus étendue, on constate que la diminution de la fréquentation est en réalité moins prononcée qu'elle ne le semble. De plus, le nombre moyen de personnes rencontrées par tournée semble se stabiliser autour de 90 à 95 individus. Par ailleurs, le nombre de personnes sensibilisées par tournée se stabilise autour de 32. Ainsi, les agents du Parc parviennent à sensibiliser environ une personne sur trois lors de leurs sorties sur le terrain.

Les activités pratiquées sur le territoire

La baignade est sans surprise l'activité la plus pratiquée à la belle saison (21%), suivie par la promenade (16%), la détente (10%), le pique-nique (8%), la randonnée (7%). Les autres activités sont représentées par moins de 5% des personnes vues.

A noter : l'activité d'une personne est notée au moment où cette personne est aperçue. L'agent note l'activité qui semble être prépondérante par rapport aux autres. Il est donc possible qu'une personne soit venue pratiquer plusieurs activités.

Les thèmes abordés et relancés

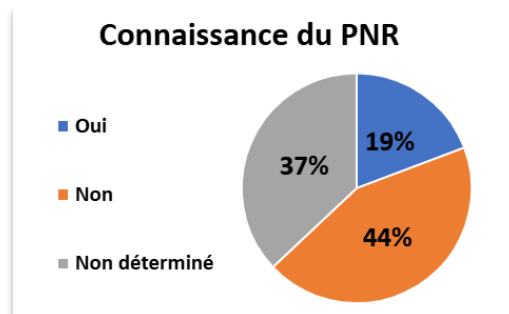
Cette année, les thèmes les plus abordés par les agents sont : ambassadeurs / GRF (17%) respect des sites (15%), risque incendie (15%), réglementation (14%). Les autres thèmes sont abordés plus occasionnellement : périmètre du PNR, outils / actions du PNR, différences PNR/PND/PN, propriété privée, chasse/pêche/cueillette, activités de pleine nature, vie locale, pastoralisme, loup, sciences naturelles, météo/sécurité, renseignements, Natura 2000, autres (cf. diagramme).

Les visiteurs ont principalement relancé sur les thèmes : risque incendie (14%) ambassadeurs/GRF (12%), respect des sites (12%), réglementation (9%), météo/sécurité (8%), renseignements (7%) et activités de pleine nature (7%).

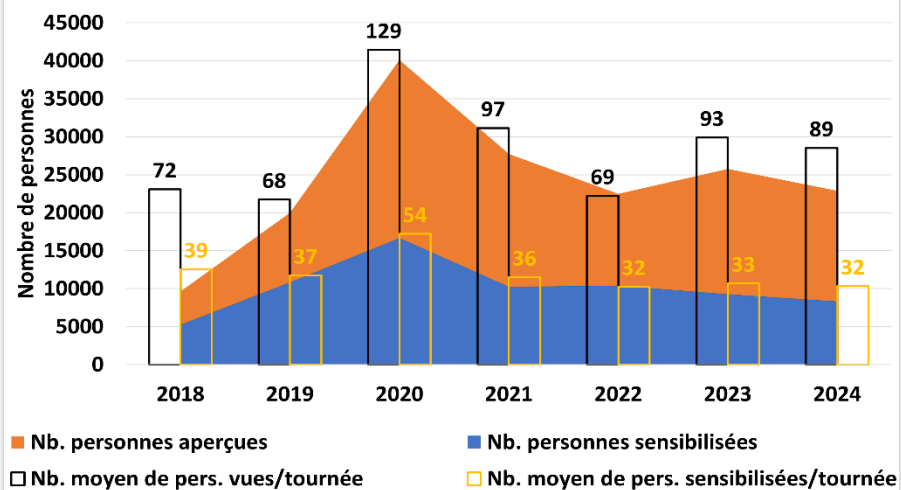
Les autres thèmes sont relancés plus occasionnellement : périmètre du PNR, outils / actions du PNR, différences PNR/PND/PN, propriété privée, chasse/pêche/cueillette, vie locale, pastoralisme, loup, sciences naturelles, Natura 2000, autres (cf. diagramme).

La connaissance du Parc et de ses actions

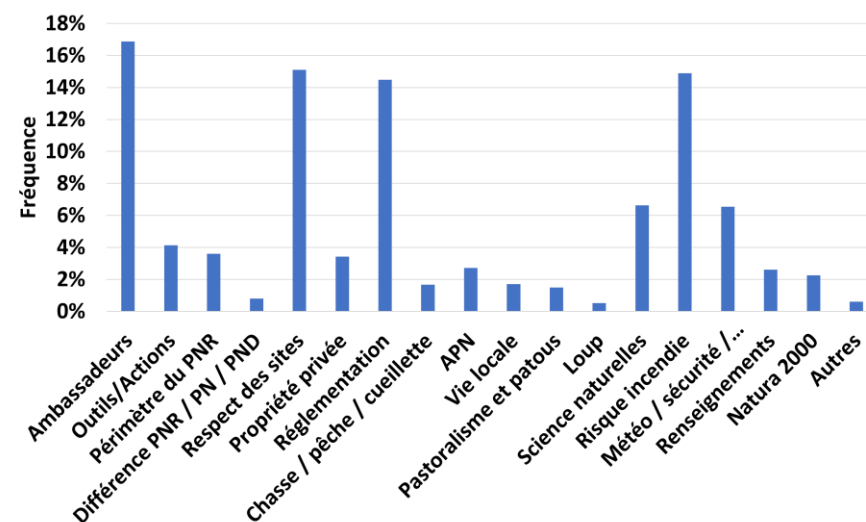
Sur l'ensemble des secteurs, une proportion non négligeable des personnes contactées n'est pas au courant de l'existence ou des objectifs de l'outil PNR (44%) (cf. diagramme). Ce constat souligne la nécessité de poursuivre les efforts de sensibilisation qui touchent des visiteurs différents chaque année.



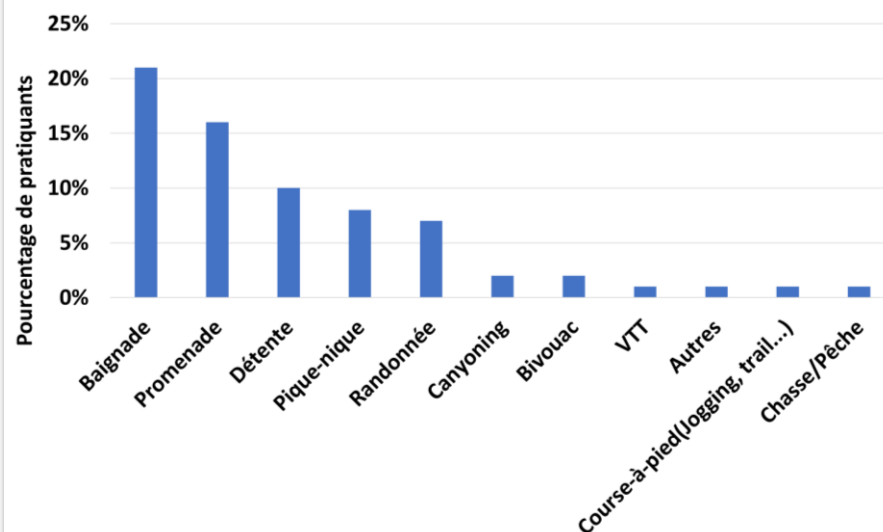
Fréquentation moyenne observée sur le PNR



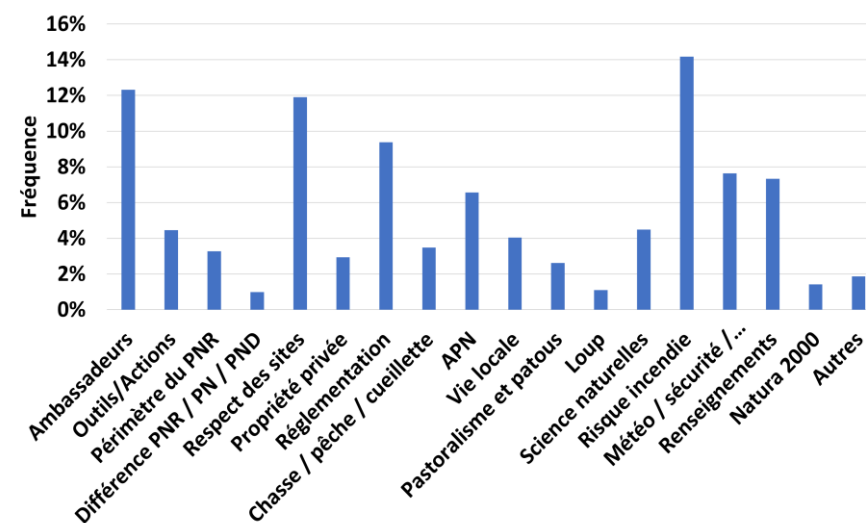
Thèmes abordés par les agents



Activités pratiquées par les personnes aperçues



Thèmes relancés par les visiteurs



Le public s’attend à retrouver plus de panneaux de signalétique pour matérialiser les limites du Parc. A l’heure actuelle, les panneaux existants sont ceux qui indiquent les communes du Parc (de couleur marrons et blancs), quelques panneaux informatifs dédiés à la prévention au risque incendie et aux patrimoines remarquables de certains sites, ainsi que deux panneaux type autoroute placés le long de la route M6202bis et M901 qui longe de la zone industrielle de Carros/Le Broc. Cette signalétique a pour objectif de rester la plus discrète possible pour la préservation des paysages naturels. Les agents de sensibilisation complètent ces outils d’informations immobiles qui ne sont, pour la plupart du temps, pas lu par les visiteurs.

Dans la continuité des années précédentes, les tournées en soirées (se terminant à 21h) ont été amplifiées pour les GRF. Cette année, ils ont effectué 49 tournées tardives contre 39 en 2023. Le retour d’expérience des agents indique que ces horaires doivent être maintenus pour pouvoir rester sur site jusqu’à la tombée de la nuit : moment d’installation des bivouacs et pique-niques festifs. En effet, les agents sont tenus d’effectuer la saisie de données récoltées avant la fin de leur journée de travail, cela suppose de quitter les sites naturels plus tôt : environ 19h45.



© ONF - feu de camp, Estéron aval

Il faudra donc conserver une cinquantaine de tournées tardives pour les années suivantes. Pour rappel, la volonté de ces tournées est de mobiliser des agents sur les sites fréquentés pour le bivouac, le camping sauvage, les soirées festives, les feux de camps et manifestations occasionnelles à l’initiative du territoire. Ces tournées décalées offrent plus de possibilités pour coordonner les actions des différents acteurs. Elles sont également plus confortables pour les agents puisqu’elles leur permettent d’exercer leurs missions au moment où les températures sont plus supportables.

Cette année, les Ambassadeurs et les Gardes régionaux forestiers ont comptabilisé 22 930 visiteurs. Un chiffre en baisse par rapport aux 25 767 visiteurs de 2023 mais comparable aux 23 000 visiteurs en 2022. Les tournées à forte fréquentation de chacun des secteurs ont été enregistrées :

Secteur	Date	Lieux	Temps de présence	Personnes comptées
1	4 août	Pont des Tuves	4h00	363
2	12 août	Gorges du Loup	3h30	514
3	19 août	Clue de Saint-Auban	1h25	62
4	3 août	PND Estéron	6h10	218
5	8 mai	Baous de Saint-Jeannet	4h20	262
5	4 août	La Clave	2h00	209

Les tournées à forte fréquentation de chaque secteur

Ces valeurs montrent que le pic de fréquentation se situe sur les premières semaines du mois d'août et que celles-ci se concentrent autour des sites de baignades, comme évoqué précédemment. Seuls les Baous font exception à la règle et enregistrent une hausse de fréquentation au printemps. Il est donc prévu de multiplier les tournées précoces sur les Baous pour les années à venir.

III. Veille territoriale

Le contexte météorologique et son impact sur la saison

Le printemps 2024 a été particulièrement pluvieux. Cela a influencé la fréquentation des espaces naturels ainsi que les tournées des agents. Au niveau paysager, le niveau des cours d'eau est revenu « à la normale » et les paysages sont apparus plus verts que les années précédentes. Ce contexte semble avoir rassuré les habitants et visiteurs qui étaient plutôt inquiets des sécheresses de 2022 et 2023.

Une baisse de la vigilance du public quant à l'utilisation du feu en nature (cigarettes, feu de camps, barbecues) a été observée. Cette observation a également été remontée par les partenaires, notamment l'ONF sur le dispositif Estéron, le CCFF sur la commune de Caussols et le garde champêtre sur la commune de Gourdon.

En examinant les données des deux dernières années, on constate une augmentation des places à feux nettoyées : 168 en 2024 contre 94 en 2023. De même, le nombre de barbecues et de feux de camp en cours a également augmenté, passant de 17 en 2023 à 25 en 2024. Cela soulève la question de savoir si cette hausse est le résultat d'une vigilance accrue de la part des agents ou si elle reflète une réelle augmentation du nombre de feux sur le territoire. Une attention particulière sera portée à ce sujet en 2025.

Lors des tournées de sensibilisation, les agents ont insisté sur l'importance du contexte forestier, de la topographie et de l'accessibilité, qui sont des éléments de risque majeurs rendant le territoire vulnérable aux incendies tout au long de l'année, et pas uniquement en période de sécheresse. Les zones où les feux de camp sont les plus fréquents correspondent généralement à des lieux de camping, de bivouac et de pique-nique bien connus et surveillés par des acteurs locaux comme les CCFF, les gardes champêtres, l'ONF et la FORCE06. Les tournées effectuées en soirée s'avèrent être un moyen efficace pour sensibiliser le public concerné.

Les autres problématiques observées

Chaque année, plusieurs problématiques liées aux activités de pleine nature se manifestent, notamment :

- Le stationnement et la circulation de véhicules motorisés dans des zones inappropriées, comme à Gréolières 1400 sur des zones refuge pour la [vipère d'Orsini](#) (*Vipera ursinii*) dont la population est rare et en danger, ou encore au sein de la [réserve biologique intégrale du Cheiron](#) qui est soumise à une réglementation bien spécifique.
- L'abandon de déchets et les dépôts sauvages, souvent observés en bord de route et près des zones de stationnement. Des tentes de camping ont également été

abandonnées à plusieurs reprises dans le secteur de l'arche de Ponadieu et de la chapelle Saint-Jean, sur la commune de Saint-Vallier-de-Thiery.

- Le vandalisme, avec des incidents tels que la table d'orientation du Baou de Saint-Jeannet endommagée, des tags et des panneaux de pastoralisme arrachés. Presque tous les actes de vandalisme relevés, à l'exception d'un, sont liés à [l'activité pastorale](#). Ce constat met en évidence les tensions liées au partage de l'espace entre cette activité économique ancestrale et l'essor des activités de pleine nature.



Tag, plateau de Calern, Capières

- Le braconnage, avec plusieurs signalements adressés aux GRF concernant des tirs tardifs autour de Capières, Gréolières et Gréolières 1400. Des pêcheurs sans permis et des poissons ne respectant pas la maille ont été aperçus à plusieurs reprises sur les secteurs 2 et 5. Des cas de pêche au harpon ont également été signalés dans le fleuve du Loup.
- La construction de barrages, notamment sur l'Estéron, labélisé « [Rivière sauvage](#) » depuis 2018, dans des zones où se trouvent des truites et des [écrevisses à pattes blanches](#) (*Austropotamobius pallipes*). Cette pratique est effectuée tant par les visiteurs que par les résidents. Il est donc essentiel de renforcer la sensibilisation à travers des réunions, de l'affichage et d'autres actions de communication dans les zones concernées.
- La cueillette, où des cueilleurs sont souvent aperçus dans les cols, certains ne respectant pas les méthodes de prélèvement et les quantités recommandées.



Barrage, Estéron aval, La Clave

L'attention portée au suivi de ces problématiques permet au Parc et à ses partenaires de suivre les résultats de leurs actions sur les [changements de comportements](#) du public et d'adapter leurs méthodes de travail en conséquence. Ces constats récurrents démontrent aussi que les actions de sensibilisation et de surveillance menées sont essentielles à la préservation des patrimoines remarquables du territoire des Préalpes d'Azur.

Les dispositifs de surveillance renforcée

Le dispositif de l'Estéron partie aval

Pour répondre aux incivilités et à l'augmentation du risque d'incendie, les communes et les acteurs de la partie aval de l'Estéron ont instauré en 2022 un système de surveillance renforcée. Ce dispositif vise à coordonner les actions et à mutualiser les ressources pour faire face aux problèmes rencontrés. Porté par l'ONF, il regroupe les communes de La Roque-en-Provence, Pierrefeu, Toudon, Gilette, Le Broc, ainsi que les agents de sensibilisation du Parc, le garde champêtre de la commune du Broc, la gendarmerie nationale et les riverains.

Avant le début de la saison, tous les intervenants échangent leurs plannings de tournées pour assurer une bonne coordination des actions. Pendant la saison, un groupe de discussion WhatsApp est créé pour faciliter les échanges rapides entre les différents acteurs. Les tournées de sensibilisation des ambassadeurs et GRF sont réparties entre celles de surveillance et verbalisation des partenaires assermentés.

Les réunions de lancement et de clôture de saison sont aussi l'occasion pour le Parc d'accueillir les remarques et besoins de chacun. Le maire de Pierrefeu en a profité pour exprimer un besoin d'attention sur certains sites de sa commune, qui ont fait l'objet d'une rencontre spécifique pour permettre aux ambassadeurs de mieux comprendre les particularités de la commune ainsi que ses attentes en matière de sensibilisation. Cette saison, les agents ont donc multiplié les tournées sur les sites visés mais la fréquentation y était très faible, ce qui explique leur absence dans les données chiffrées.

Le dispositif de surveillance de l'Estéron aval est désormais bien établi et a démontré son efficacité. Il est considéré comme un modèle à développer sur d'autres secteurs du Parc.

Le dispositif du site Natura 2000 « Gorges de la Siagne »

A l'image du dispositif de l'Estéron, le SMIAGE a souhaité lui aussi mettre en place un dispositif de surveillance renforcé sur la zone Natura 2000 « [Gorges de la Siagne](#) » qui se trouve à cheval sur les départements du Var et des Alpes maritimes. Depuis 2023 les actions des acteurs locaux (PNR, Police municipales de Saint-Cézaire-sur-Siagne et de Montauroux, ONF, CCFF, écogarde CCFF, maires, hydro guides EDF, riverains) sont coordonnées pour tenter d'enrayer les dérives dues à la fréquentation estivale des sites : incivilités, non-respect de la réglementation et risque accru d'incendie.

Ce dispositif, qui est plus récent que le précédent, nécessite encore quelques ajustements. Lors de la réunion de début de saison, il a été recommandé de limiter le partage de messages sur le groupe WhatsApp afin de ne pas déranger les utilisateurs. Les ambassadeurs et les GRF ont exprimé le sentiment d'avoir parfois été livrés à eux-mêmes sur le terrain en raison de cette directive. Il sera donc nécessaire de réévaluer cela pour la saison 2025.

Les tournées mixtes

Ces tournées ponctuelles permettent de cadrer les méthodes de travail en interne et de créer des liens enrichissant avec les acteurs et partenaires du territoire. Elles permettent également d'homogénéiser les discours de chacun. Cette année, elles ont été organisées entre GRF de secteurs différents, entre ambassadeurs et GRF, avec des agents du PNR Verdon, des agents de l'ONF et avec le CCFF de Caussols.

Il est prévu de maintenir ces tournées et d'en réaliser avec de nouveaux acteurs pour la saison 2025 et notamment des agents de l'OFB et des gardes champêtres.

Les tournées aux côtés des GRF du Parc naturel régional du Verdon ont été l'occasion de découvrir un outil qui va être développé pour la saison 2025 : le livret de réglementation.

Le livret de réglementation

Après leur recrutement, les agents saisonniers ont peu de temps pour assimiler beaucoup d'informations et de très nombreuses réglementations sur diverses activités et à différentes échelles. Il est donc prévu de leur fournir un outil complémentaire à leur formation interne pour leur permettre d'être précis sur les sujets qui touchent à la réglementation. Une fois rédigé, ce livret demandera à être complété et relu par les communes et autres acteurs du Parc. Il pourra évoluer dans le temps et être diffusé aux autres acteurs de terrain intéressés.

La sécurité des agents et communication

Même si les agents travaillent en binôme et sont tenus de respecter des consignes de sécurité précises, ils sont amenés à se déplacer dans des zones dépourvues de réseau. Ces conditions sont fréquentes sur le territoire et ne leur permettent pas de joindre les secours en cas de besoin. La possibilité d'équiper certains agents de radio de communication avait déjà été étudiée par le passé mais la superficie du territoire ainsi que sa topographie imposent d'utiliser un matériel dont l'installation et l'entretien serait complexe et onéreuse.

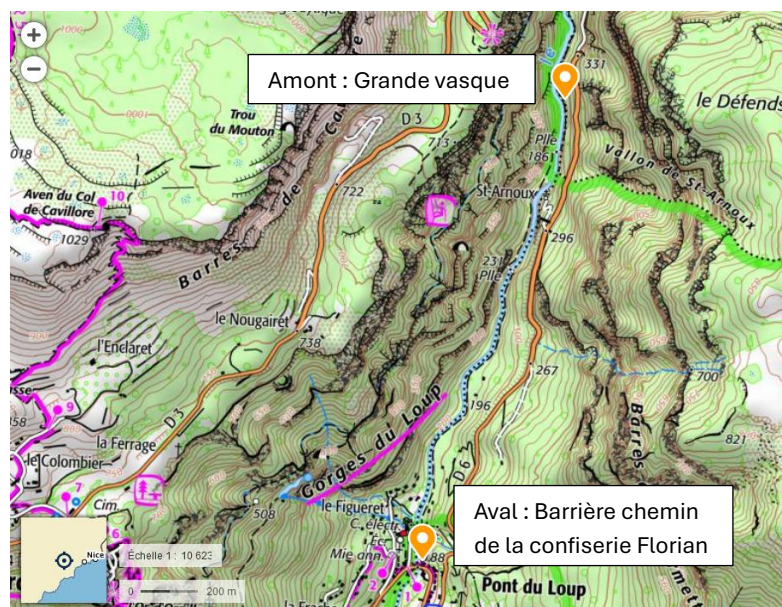
L'objectif actuel est donc d'identifier les relais sur lesquels il serait possible de se greffer en élaborant des partenariats. Ce travail est mené en concertation avec le Parc naturel régional du Verdon qui a une expérience solide à ce sujet. La piste des téléphones satellites, recommandée par le garde champêtre de Gourdon, est elle aussi étudiée.

De leur côté, les gardes champêtres de la CASA vont être équipés de façon à pouvoir utiliser le réseau « [radios du futur](#) » qui sera mis en œuvre en avril 2025. Ils donneront leur retour d'expérience aux partenaires qui le souhaitent.

Les comptages manuels aux Gorges du Loup

La gestion des flux de fréquentation est devenue une priorité pour répondre aux nombreuses problématiques du site des Gorges du Loup. Pour cela, il est essentiel d'étudier finement cette fréquentation (nombre de visiteurs, activités pratiquées, zones fréquentées, affluence...). Ce projet est animé par Valérie Gaugler, chargée de projet paysage, aménagement et urbanisme au sein du syndicat mixte du Parc. Les actions de terrain tels que les comptages sont mis en œuvre par les ambassadeurs et GRF en coordination avec Kévin Peacock, animateur Natura 2000 du site pour la CASA.

Les emplacements choisis pour les comptages des visiteurs correspondent aux deux entrées du site : l'entrée principale qui se trouve en partie aval du sentier par laquelle arrivent généralement les visiteurs et l'entrée amont qui correspond à la vasque naturelle du cours d'eau située à l'arrivée du petit chemin qui descend de la route départementale D6 où passent beaucoup de canyonneurs. Malgré des efforts de verbalisation, des visiteurs continuent de stationner leur véhicule sur la route D6 pour pouvoir accéder au site par l'entrée amont. Un comptage de ces véhicules est donc effectué en parallèle des comptages humains. Le protocole vise le tronçon partant de l'embranchement de Pont-du-Loup direction Gréolières jusqu'à l'intersection de Bramafan.



Localisation des points de comptages

Au total, 4 journées de comptages ont été réalisées entre 11h et 17h. La première a été assurée par Kévin Peacock sur la partie amont et les trois suivantes par les ambassadeurs et les GRF Centre :

- Lundi 29 juillet : 377 personnes comptabilisées
- Samedi 3 août : 928 personnes comptabilisées
- Mardi 6 août : 981 personnes comptabilisées
- Dimanche 18 août : 437 personnes comptabilisées sur la partie amont uniquement car situation conflictuelle sur la partie aval (détaillée plus loin).

Cette année, une fréquentation importante été relevée, par exemple 514 personnes ont été comptabilisées en seulement 3h30 le 18 août. Les activités pratiquées n'ont pas été précisées par les compteurs qui, se trouvant à un point fixe, ne pouvaient pas se faire une idée des pratiques des passants. Les compteurs situés à la grande vasque devaient porter une attention particulière aux canyonneurs en comptant le nombre de groupe aperçu par heure ainsi que le nom de la structure encadrante dont le logo était parfois inscrit sur les combinaisons des pratiquants.

En ce qui concerne le stationnement le long de la route, on observe en moyenne 56 véhicules stationnés. Parmi eux, 29 % sont mal stationnés, que ce soit sur des zébras ou en empiétant sur la chaussée, tandis que 71 % sont garés sur le bas-côté sans entraver la circulation.

Le contexte tendu des Gorges du Loup

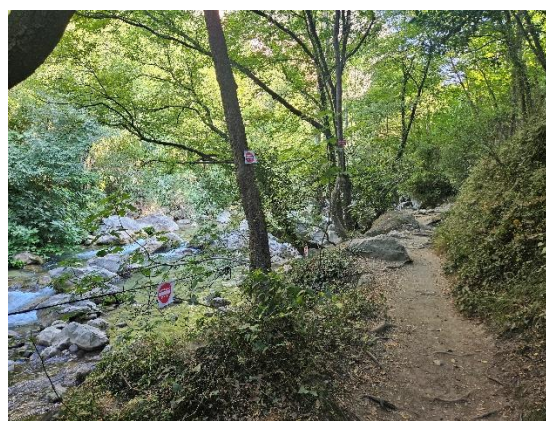
Sans surprise, la fréquentation de la saison estivale est perçue comme trop intense par les riverains qui voient leur quiétude impactée : nuisances sonores, non-respect des propriétés privées, cambriolage, vandalisme sur véhicule, dégradation des restanques, déchets, risque incendie (la présence de feu de camp/barbecue n'ont presque pas été observés par l'équipe durant les tournées 1 fois en mai, 1 fois en juillet) et qui craignent que ce site, classé Natura 2000 pour ses habitats, sa faune et sa flore, soit à terme dégradé.

Le début du mois d'août a été marqué par divers facteurs qui ont empêché les agents d'exécuter leurs missions dans de bonnes conditions :

- Un échange de courriels et d'appels téléphoniques entre une riveraine adhérente de l'association « Les jardins du Loup » et le Parc. Cette riveraine avait de grands espoirs quant à la capacité des agents du parc à "résoudre le problème" des Gorges du Loup. Elle a également remis en question la façon dont les agents interagissaient avec le public et les messages qu'ils transmettaient, les accusant de ne pas effectuer leur mission correctement et même de valider le comportement des visiteurs.
- Une ambassadrice qui était positionnée au niveau de la barrière pour effectuer sa mission de comptage a été confrontée par une autre riveraine, qui l'a accusée de ne pas intervenir auprès des visiteurs. Elle a également créé des tensions à l'entrée du site en filmant des visiteurs qu'elle jugeait mal stationnés, ainsi que ceux qui venaient promener leurs chiens ou pique-niquer, affirmant que ces pratiques étaient interdites. Ce comportement a mis l'ambassadrice et l'image du Parc dans une posture très inconfortable face aux visiteurs. La confiserie Florian a également fait part de son malaise face à cette riveraine, qui "agresse les visiteurs et les livreurs".
- La commune de Tournettes-du-Loup a mis à jour l'arrêté affiché sur le panneau à l'entrée du site, interdisant les chiens, même tenus en laisse. Ce changement de réglementation en cours de saison a encore compliqué la tâche des équipes d'ambassadeurs et de GRF.
- Des rubalises et des cordes, accompagnées de panneaux "propriété privée", ont été installés le long des berges et des feuilles imprimées ont été agrafées aux arbres à l'entrée du site pour appeler les visiteurs à respecter les propriétés privées. Par la suite, des panneaux en bois supplémentaires portant la mention "Réponses à vos questions" ont été fixés aux arbres, clarifiant ainsi le contexte des interdictions.



Panneau riverains, Gorges du Loup



Signalétique riverains, Gorges du Loup

- Le 12 août, les agents ont remarqué que des déchets (caleçons, protège-slips, emballages alimentaires, etc.) avaient été disposés le long du chemin. De plus, des excréments ont été déversés à l'entrée du site, près de la barrière, de sorte que les visiteurs soient contraints de marcher dedans en entrant.



Guirlande de déchets, sentier Gorges du Loup



Matière fécale, sentier Gorges du Loup

Les visiteurs sur place n'arrivaient pas à saisir l'ampleur de la situation. Les affichages artisanaux des riverains ont été ignorés et certains visiteurs les ont considérés comme de l'abus. Les messages des agents du Parc ont été mal perçus par de nombreux visiteurs qui étaient convaincus d'agir dans leur bon droit. Les rubalises, cordes et panneaux ont été arrachés et laissés au sol.

Dans ce contexte particulièrement difficile, les équipes ont été submergées par l'afflux de visiteurs, en particulier sur les berges privées, ainsi que par la résistance des visiteurs, le mécontentement des riverains et l'incapacité à faire respecter la propriété privée. Par conséquent, la direction et le président du Parc ont décidé de suspendre les patrouilles sur le site des Gorges du Loup à partir du 14 août. Néanmoins, le dernier comptage Natura 2000 a été partiellement maintenu sur la partie amont.

Les données de comptage, associées aux informations de fréquentation fournies par les ambassadeurs et les GRF, offrent une estimation approximative de la fréquentation dans les Gorges du Loup. Cependant, les riverains reprochent au Parc de ne réaliser des comptages que lors des jours de faible affluence. Pour remédier à cela, il a été décidé d'installer deux éco-compteurs (un à l'entrée amont et un à l'entrée aval) afin d'obtenir une mesure précise de la fréquentation du site. Cette installation est prévue durant la saison hivernale.

IV. Rencontres acteurs

Les agents de sensibilisation rencontrent les acteurs locaux des Préalpes d'Azur pour les informer sur le Parc, répondre à leurs questions et recueillir leurs impressions pour ensuite les faire remonter à l'équipe technique du Parc. Ces échanges, souvent spontanés et liés à d'autres missions, se déroulent sur le terrain ou dans des lieux publics comme les mairies, commerces et autres structures. Les ambassadeurs et GRF doivent rester informés des actualités et des dossiers internes pour pouvoir les transmettre au mieux à leurs interlocuteurs.

En 2024, 35 rencontres acteurs ont été comptabilisées, c'est un peu moins qu'en 2023. Certains échanges n'ont pas été enregistrés par les agents ce qui sous entend que ce chiffre est en réalité plus élevé. Les retours sur ces échanges sont très positifs, bien que certains acteurs souhaiteraient des rencontres plus fréquentes, ce qui est difficile à réaliser en raison des effectifs et de la taille du Parc (94 200 ha).

V. Communication engageante

“C’est un champ de recherche qui fait le lien entre la persuasion (sensibilisation) et l’engagement. Elle a pour but de faciliter le passage des idées aux actes, et de susciter un changement non seulement d’opinions, mais aussi de comportement.

Cette méthode s’appuie sur la théorie de l’engagement.”

[Christelle Mascleef, Robert Vincent Joule, Fabien Girandola, Nicole Dubois – 2010]

En 2020, le Parc, en collaboration avec le CPIE des Îles de Lérins, a initié un nouveau dispositif de communication appelé « [Communication engageante](#) », en réponse à deux observations :

- La simple diffusion d’informations, même répétée, ne suffit pas à provoquer un changement de comportement ;
- Les médias, bien qu’étant un puissant moyen de promouvoir les sites naturels, mettent rarement l’accent sur les gestes à adopter pour préserver ces espaces fragiles.

Au cours d’ateliers réunissant une quarantaine de partenaires de divers horizons (élus, gestionnaires et animateurs de sites naturels, éleveurs, professionnels des activités de pleine nature, CERPAM, etc.), 16 messages clés ont émergé et sont devenus centraux dans ce dispositif. Dans un premier temps, ces messages ont été présentés sous la forme d’un éco-bilan, animé sur le terrain par des ambassadeurs. La saison 2020 a permis une première expérimentation, au cours de laquelle les ambassadeurs ont travaillé à l’optimisation de la mise en œuvre pour la saison 2021.

Après le lancement de la campagne et des outils de communication engageante en 2021, les ambassadeurs avaient pour mission de tester et d’utiliser ces outils durant la saison 2022, afin d’y apporter des améliorations et d’enrichir les messages à transmettre. En 2023, les outils étaient jugés finalisés et prêts à être utilisés. Cependant, l’équipe d’ambassadeurs a rencontré des difficultés à s’approprier ces outils, qui nécessitent plus d’investissement en termes d’animation que les méthodes de sensibilisation classique.

En 2024, des tournées « communication engageante » ont été planifiées à l’avance pour inciter les nouveaux agents à utiliser cette méthode. Ces tournées ont été réalisées sur des sites prédisposés aux activités de détente et de pique-nique, notamment : le lac de Thorenc, l’aire de pique-nique de Gourdon et les parcs naturels départementaux de Roquevignon, de Roquesteron et du lac du Broc. La méthode de la communication engageante, par l’animation du jeu de carte, a également permis aux agents de sensibiliser le public de ces sites à des thématiques plus larges. En effet, ces personnes profitent des espaces naturels de façon plus sédentaire et sont moins enclins à se retrouver dans des contextes liés au pastoralisme, au respect des sentiers balisés et autres. Cette sensibilisation vient donc en amont de la pratique éventuelle d’autres activités de pleine nature et donne de la matière à la discussion.

L’équipe d’ambassadeurs de 2024 a pris en main l’outil et, avec les conseils de Frédéric Poydenot du CPIE des Îles de Lérins, a entamé un processus d’appropriation et d’amélioration des supports de communication engageante, en particulier les jeux de cartes et le stand.

Les outils de terrain et leurs utilisations

Les cartes « Gestes prioritaires »

Ce jeu se compose de 20 cartes et sert à faire un « état des lieux » des comportements positifs adoptés ou non par la personne interrogée. Son but est de valoriser le participant pour les bonnes pratiques qu'il met déjà en œuvre, tout en abordant celles qui ne sont pas encore appliquées ou seulement partiellement, en expliquant l'importance de les adopter. L'objectif ultime est d'amener l'interlocuteur à prendre un ou plusieurs engagements en faveur de ces bonnes pratiques.

Les ambassadeurs de cette année ont souhaité moderniser le design des cartes, qui était perçu comme un peu trop austère et peu attrayant. Ils ont également décidé d'apporter quelques modifications au contenu de certaines cartes. Ces ajustements ont été réfléchis et amorcés durant la saison 2024, mais seront mis en œuvre pour la saison 2025. Par ailleurs, les thèmes abordés ne sont pas très accessibles aux enfants, car ils ne relèvent pas de leur responsabilité. Il a donc été décidé de créer un second jeu de cartes destiné aux plus jeunes (détaillé plus loin). Cela permettra de sensibiliser toute la famille, chacun à son niveau. Des propositions ont été formulées au cours de la saison 2024, avec pour objectif que les jeux soient prêts pour la saison 2025.

Le stand de communication engageante

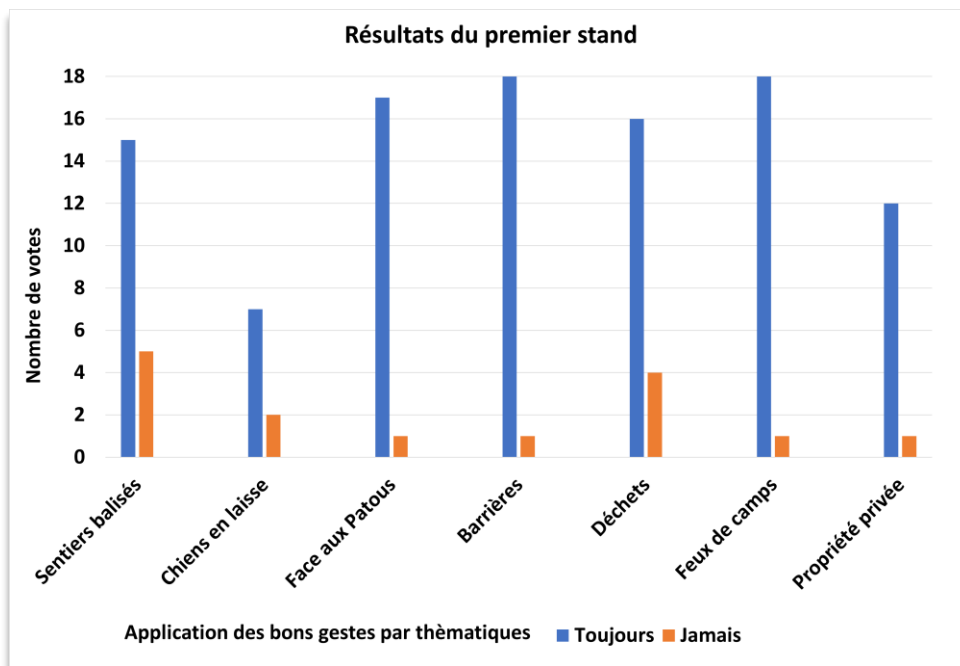
Les ambassadeurs avaient l'habitude d'installer leur stand pour informer le public lors d'événements et de manifestations. Bien que les panneaux de communication constituaient l'arrière-plan du stand, la documentation fournie dominait les interactions, qui se concentraient principalement sur des questions d'information et des demandes d'itinéraires de randonnée.

En 2024, les ambassadeurs ont décidé de recentrer l'outil stand sur les bonnes pratiques en milieux naturels et l'accompagnement vers un changement de comportement. Pour se faire, ils ont développé une version du stand permettant d'animer la communication engageante d'une nouvelle façon. Sur les recommandations du CPIE des îles de Lérins, le jeu de cartes a été transformé avec des cartes au format A4 pour énoncer le bon geste, des gobelets et des cotillons de couleurs variées pour voter, voir photo ci-contre :

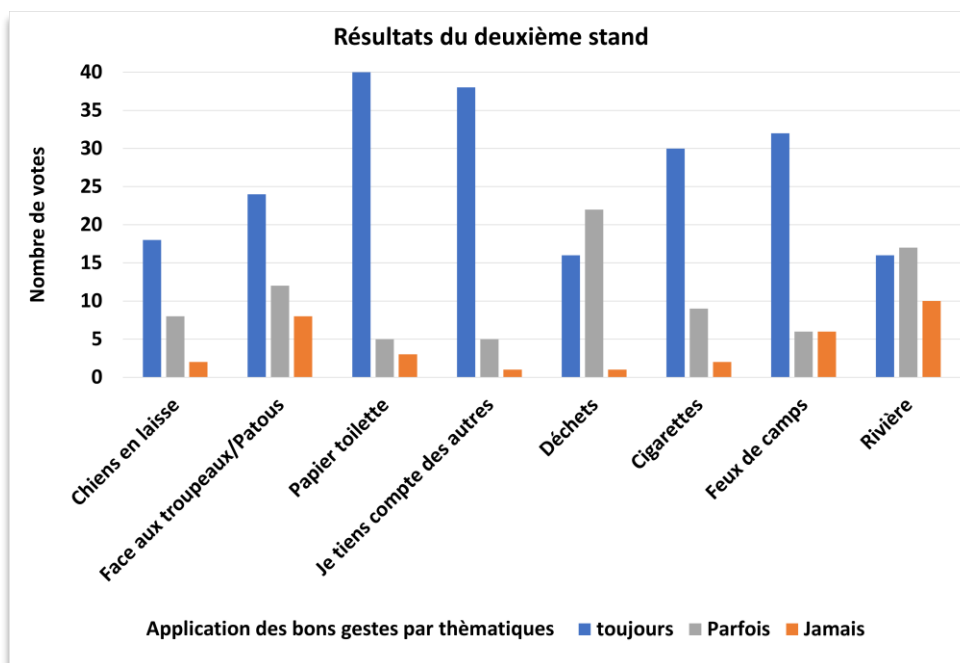
Un premier stand a été mis en place lors de la fête des bergers à Cabris, où des thématiques mises en avant concernaient le pastoralisme et le partage de l'espace. Le public était invité à voter « oui » ou « non » en fonction des gestes appliqués. Cependant, ce choix s'est avéré trop restrictif et a été ajusté lors de la deuxième animation du stand de communication engageante à l'occasion de la fête du Parc à Roquesteron. Cette fois-ci, le public a pu voter « oui », « parfois » ou « jamais », ce qui a permis d'obtenir des résultats plus représentatifs de la réalité. Les résultats concernant les déchets, présentés dans les deux diagrammes ci-dessous, illustrent bien les résultats de cette adaptation.



Stand de communication engageante, Cabris



*Votes obtenus sur le stand de communication engageante
Fête des bergers à Cabris le 26/05/24*

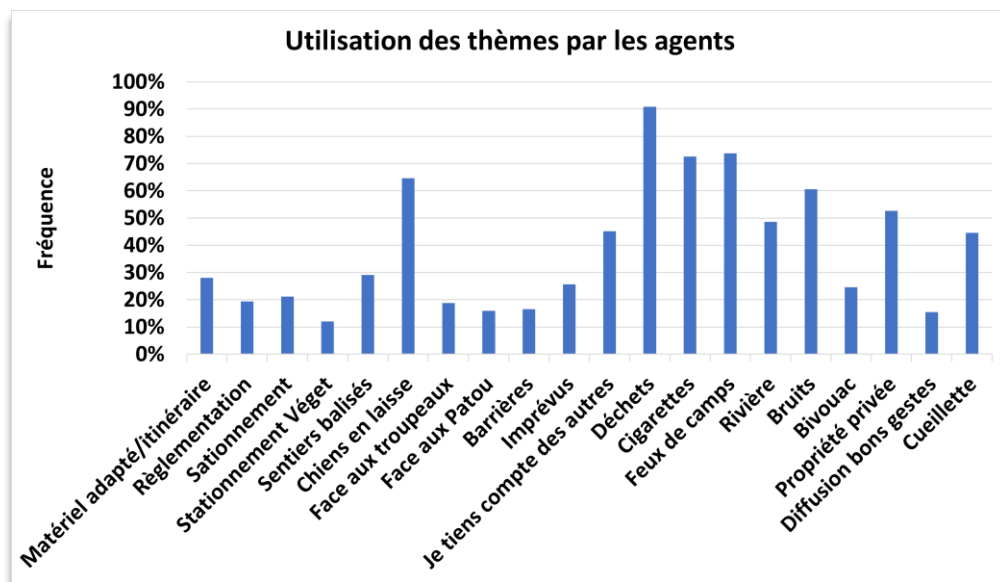


*Votes récoltés sur le stand de communication engageante
Fête du Parc à La-Roque-en-Provence le 22/09/24*

Ces résultats sont encourageants et le stand de communication engageante mérite d'être encore développé en 2025, notamment avec une variante adaptée au jeune public. D'autre part, comme pour le jeu de carte, il faudra rédiger une notice d'utilisation pour s'assurer que les agents des années futures puissent animer ce nouvel outil dans le confort et les règles de l'art.

Les résultats de l'année 2024

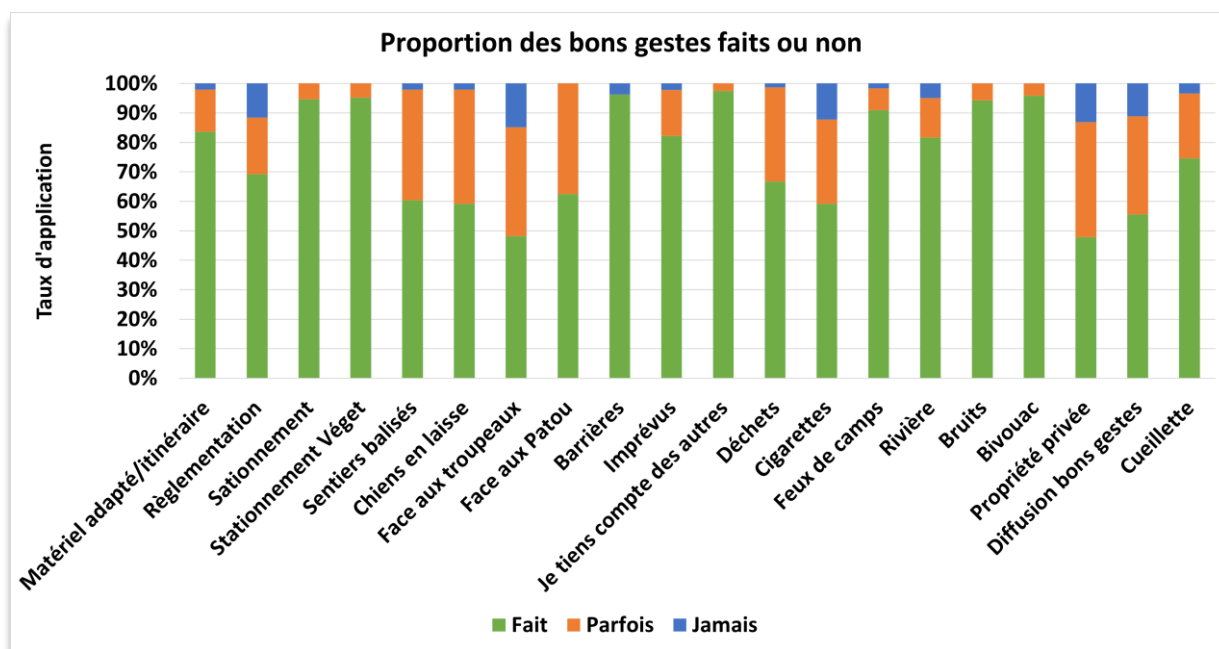
Cette année, 467 personnes ont été sensibilisées grâce à la communication engageante, contre 59 en 2023. Au total, 175 entretiens ont été réalisés, impliquant en moyenne 2,66 personnes par groupe. 135 engagements ont été conclus de ces échanges, ce qui signifie qu'un entretien a environ 77 % de chances de conduire à un engagement.



Les sujets les plus fréquemment abordés sont : les déchets, la cigarette, l'utilisation du feu, la nécessité de tenir les chiens en laisse, le bruit et la propriété privée. Chacun de ces thèmes a été utilisé dans plus de la moitié des entretiens. Ensuite, on trouve les barrages dans les rivières, l'adaptation aux autres et le multiusage de l'espace, ainsi que la cueillette, qui ont été évoqués dans plus d'un entretien sur trois.

Ces résultats mettent en lumière les préoccupations principales du territoire, telles que la préservation des patrimoines, la conciliation entre les activités de pleine nature et le respect des autres. Cependant les sujets du pastoralisme et des chiens de protection semblent peu utilisés alors que le territoire connaît un enjeu majeur concernant ces sujets.

Le pastoralisme et les chiens ont été répartis sur deux cartes distinctes (une pour les bons gestes à adopter face aux troupeaux et une autre pour ceux à adopter face aux chiens de protection), ce qui peut expliquer sa faible représentation. Etant donné que ces deux thèmes sont étroitement liés, ils sont systématiquement abordés ensemble face au public (une carte emmène l'autre). Il a donc été décidé qu'ils seront regroupés dans une seule et même carte au moment de l'évolution du jeu de cartes. En additionnant les fréquences d'utilisation de ces deux sous-thèmes, on constate que la question des troupeaux et des chiens de protection a été abordée dans 35 % des entretiens.



Cette année, la nuance « parfois » a été intégrée, rendant les résultats plus proches de la réalité qu'un choix binaire.

Cinq gestes ont un taux de réponse « jamais » supérieur à 10%. Ce sont ces gestes qui nécessitent donc une attention et des actions particulières pour atteindre un changement de comportement :

- **Je sais comment me comporter face aux troupeaux (15%)** : cela met en lumière la problématique pastorale du territoire, car plus d'une personne sur dix rencontrée sur le terrain affirme ne pas avoir de connaissances sur la manière de se comporter en présence d'un troupeau.
- **J'ai conscience que je peux me trouver sur une propriété privée (13%)** : L'idée que « la nature est à tout le monde » est toujours profondément ancrée dans les esprits. Cette question fait partie des sujets prioritaires à aborder avec le public. De plus, cette problématique est liée à la précédente : bien que les terrains pastoraux soient signalés par des panneaux, le grand public a souvent du mal à saisir pourquoi il n'est pas libre d'agir comme bon lui semble sur certaines parcelles.
- **J'évite de fumer quand je suis en nature (12%)** : Plus d'une personne sur dix affirme ne pas modifier ses comportements lorsqu'elle se trouve en pleine nature. Certaines possèdent un cendrier de poche et estiment ainsi ne prendre aucun risque, tandis que d'autres n'ont simplement pas réfléchi à la question. La réglementation interdisant l'apport de feu à moins de 200 mètres des espaces boisés n'est pas bien connue du grand public, et le lien avec la cigarette n'est pas toujours établi. Pour réduire ce risque, la question de la distribution de cendriers de poche a été remise sur le tapis. La majorité s'y est opposée en justifiant que cette action ne responsabiliserait pas les fumeurs et leur laisserait croire que l'action de fumer dans les espaces sensibles est tolérée ce qui n'est pas le cas.

- **Je me renseigne sur la réglementation au sujet de ma pratique (12%)** : Une part significative des participants admet ne jamais s'informer sur les éléments qui encadrent les activités de pleine nature qu'ils pratiquent. Cela soulève souvent la notion de propriété privée. Il est donc important d'approfondir ce sujet avec le public.
- **Je diffuse les bons gestes auprès de mon entourage** : cette question est globalement mal comprise du grand public qui a l'impression qu'on lui demande de faire la morale à leurs proches. Il a donc été décidé de la supprimer de la prochaine version du jeu de carte de communication engageante.

Huit gestes ont un taux de réponse « parfois » important :

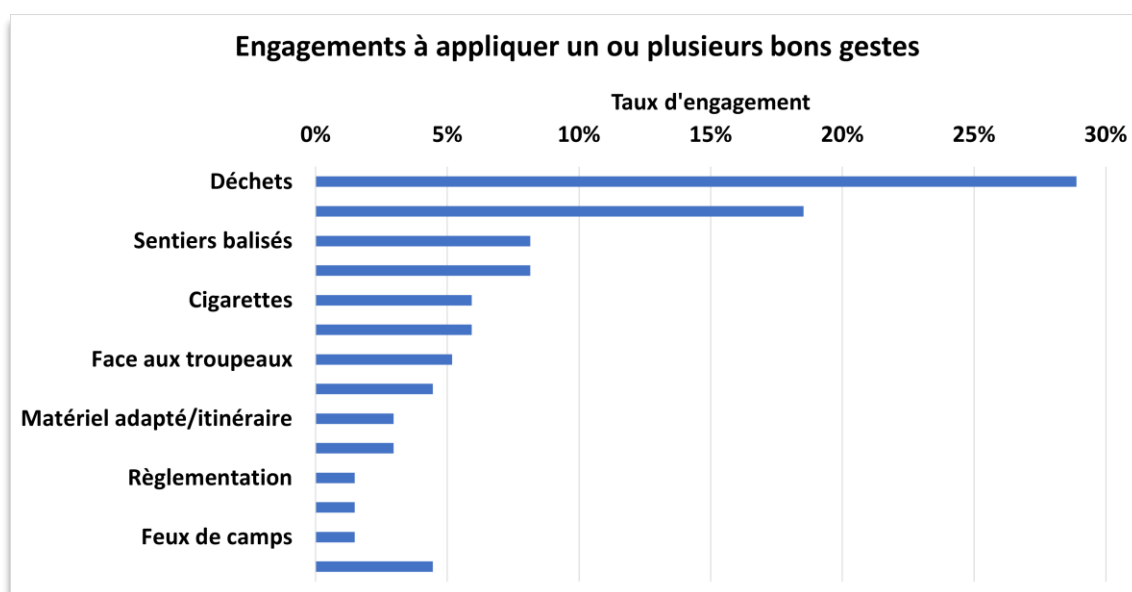
- Je reste sur les sentiers balisés (38%)
- Je tiens mon chien en laisse (39%)
- Je connais les bons gestes à adopter face aux troupeaux (37%)
- Je connais les bons gestes à adopter face aux chiens de protection (38%)
- Je ramène tous mes déchets à la maison (32%)
- J'évite de fumer en nature (29%)
- J'ai conscience que je peux me trouver sur une propriété privée (39%)
- Je diffuse les bons gestes dans mon entourage (33%)

La réponse « parfois » apparaît souvent dans certains contextes. Par exemple, en ce qui concerne la cigarette, beaucoup de personnes affirment qu'elles ne fument pas en pleine forêt, mais qu'elles se permettent de le faire dans des espaces naturels plus aménagés, comme au Lac du Broc. De même, pour les déchets, certaines personnes disent jeter tous leurs déchets à la poubelle, mais lorsque l'on creuse un peu on s'aperçoit qu'ils ont tendance à laisser les déchets organiques dans la nature ou encore pour le respect de la propriété privée où la personne répond « oui, enfin si c'est balisé ». Si l'ambassadeur sent que la personne hésite ou n'est pas sûre d'elle il bascule la carte dans la catégorie « parfois » pour pouvoir revenir dessus par la suite.

Sept gestes ont un taux de réponses positives supérieur à 90% :

- J'évite le stationnement dangereux ou gênant pour les autres (95%)
- J'évite de stationner dans la végétation (95%)
- Je referme les barrières après mon passage (96%)
- Je tiens compte des autres et de leur activité (97%)
- Je respecte l'interdiction de faire un feu de camp/un barbecue (91%)
- Je bivouac de façon respectueuse à plus de 200m des rivières (96%)
- J'évite de faire du bruit quand je suis en nature (94%)

Ce taux de réponses positives est satisfaisant. Pour autant, des comportements inappropriés liés à ces pratiques sont encore observés sur le territoire. Il est donc important de continuer d'aborder ces sujets auprès du grand public.



Parmi les engagements pris par les visiteurs, deux se distinguent particulièrement : « Je ramène tous mes déchets, y compris les organiques, à la maison » (29 % des engagements) et « Je suis conscient que je peux me trouver sur une propriété privée » (19 % des engagements). L'engagement sur les déchets concerne principalement des personnes qui jettent leurs déchets dans les poubelles et laissent leurs déchets organiques sur place pensant bien faire (apport de nourriture aux espèces sur place, élément biodégradable). Suite aux explications des ambassadeurs, ces visiteurs prennent conscience de leur impact et s'engagent à tout ramener chez eux, à la poubelle.

En ce qui concerne le deuxième engagement, il est clair que peu de personnes réalisent l'importance de la propriété privée dans les espaces naturels, ce qui témoigne d'une méconnaissance significative sur ce sujet.

Les limites et perspectives

L'adaptation du jeu de carte pour les adultes

En plus des changements en cours déjà mentionnés, une nouvelle carte va être créée : « Je mets mon papier toilette usagé dans un sac et je le jette en rentrant chez moi ». Ce déchet est de plus en plus observé en espace naturel. Pour autant il n'est pas nécessairement inclus dans la discussion sur les déchets, qui se concentre davantage sur ceux liés au pique-nique. Cette carte a déjà été testée sur la version stand et elle a bien fonctionné !

L'adaptation des outils aux enfants

Au cours de la saison, il a été observé que le jeu de cartes n'était pas adapté aux enfants, ce qui a posé des difficultés aux ambassadeurs pour l'animer auprès des familles. Par conséquent, il a été décidé de créer une version du jeu spécifiquement conçue pour les enfants, avec des actions qui dépendent d'eux et non des parents. Six nouvelles cartes ont été développées et seront prêtes à être testées lors de la saison 2025 :

- Je ramène tous mes déchets à la poubelle
- A la rivière, j'évite de déplacer les pierres pour faire des constructions
- J'évite de déranger les petites bêtes, même si elles me font peur

- J'évite de ramasser des fleurs et des fruits dans la nature
- Quand je me déplace, je reste sur les chemins et je regarde où je pose mes pieds
- Je demande la permission, avant de toucher un chien que je ne connais pas

Les tournures de phrases ont été pensées par Susie Girard qui a enseigné auprès des enfants durant huit ans et qui de ce fait connaît bien les besoins et capacités du jeune public. Une police spécifique a été appliquée aux textes pour faciliter la lecture tandis que les visuels ont été adaptés par Aurélie Mattaix, chargée de communication et événementiel au Parc.

Cette saison 2024 a vu naître la version stand de la communication engageante qui est plutôt adaptée aux adolescents et aux adultes. Une alternative à destination des enfants a été testée à l'occasion de divers événements. Cette version-ci s'appuyait sur les visuels des cartes postales de la campagne de communication engageante. Les participants devaient tenter de réunir les bons gestes à l'illustration correspondante. Cette version, illustrée ci-contre, doit être retravaillée et améliorée pour permettre aux plus jeunes de s'imprégner au plus tôt des valeurs de préservation de la nature. Lors de la fête du Parc, l'outil a été amélioré en présentant les « pièces du puzzle » dans une version plastifiées aimantées à un tableau sur lequel était clairement inscrit la consigne pour permettre aux enfants de participer en autonomie ou accompagné de leurs parents.



Première version du stand enfants

Méthodes d'animation

Cette méthode de sensibilisation, en particulier l'animation du jeu de carte, nécessite un temps d'animation relativement long. Par conséquent, la communication engageante est plutôt adaptée aux sites où les visiteurs sont en « détente », comme sur les aires de pique-nique, où ils peuvent consacrer du temps aux agents. En revanche, les sites dits de « passage », tels que ceux dédiés aux randonnées, promenades ou baignades sont moins adaptés.

Pour compenser la baisse d'efficacité liée à la durée des entretiens, les ambassadeurs ont tenté de se diviser sur le terrain (tout en restant visibles les uns des autres) dans le but de mener plusieurs entretiens simultanément. Cette approche s'est révélée efficace et sera à nouveau mise en œuvre les prochaines années. Par ailleurs, les sites sélectionnés cette année seront maintenus pour la saison 2025, et les prochains ambassadeurs s'efforceront également de réaliser un petit nombre d'entretiens de communication engageante (entre 1 et 5) lors de chacune de leurs sorties.

L'animation du jeu de carte est optimale pour un groupe allant de 1 à 3 personnes. Au-delà de ce nombre, les opinions ont tendance à diverger. Le CPIE des îles de Lérins a suggéré aux ambassadeurs de créer une version adaptée aux groupes, intégrant un système de cartons de vote. Ce développement sera à envisager pour les saisons futures.

Pour renforcer ce processus d'engagement, il serait judicieux de le matérialiser par un petit cadeau ou un souvenir, afin de rappeler à chacun son engagement (comme le pavillon distribué par le CPIE des îles de Lérins). Cette année les goodies distribués étaient des pin's du PNR. Même s'ils ont du succès il est prévu de réfléchir à des goodies plus naturels qui rappelleraient précisément le thème de l'engagement pris. Cela reste à définir et à financer dans les années à venir.

Valorisation de la communication engageante

Les Amb'Actu ont été publiées de façon plus régulière, avec la fréquence d'une publication tous les quinze jours sur Facebook et Instagram. Il serait pertinent d'y intégrer une publication mensuelle mettant en avant le geste qui a suscité le plus d'engagement de la part des personnes sensibilisées avec la méthode de la communication engageante. Cette action inviterait les lecteurs à s'intéresser à leur pratique ainsi qu'aux comportements qu'ils pourraient changer. Dans cette logique, un lien menant vers le [bulletin d'engagement](#) disponible sur le site web du Parc pourrait être intégré au texte.

VI. Education à l'environnement et au territoire

Les interventions

En plus de leurs tournées de sensibilisation, les ambassadeurs participent à diverses initiatives d'éducation à l'environnement et au territoire. Ils visitent des classes locales pour présenter le Parc et expliquer le déroulé des [programmes scolaires](#). De plus, ils apportent leur soutien aux intervenants pour garantir le bon déroulement des animations.

Ils ont également l'occasion d'accueillir des groupes extérieurs afin de leur faire découvrir l'outil PNR et les particularités des Préalpes d'Azur.

Ces différentes interventions offrent une visibilité supplémentaire au Parc tout en permettant la sensibilisation d'un large public différent de celui rencontré dans le cadre des autres missions des ambassadeurs.

Les publications sur les réseaux sociaux

Cette année les ambassadeurs ont pu participer à l'animation des réseaux sociaux du Parc en publiant des « stories » sur [Instagram](#) et en augmentant la fréquence de publication des Amb'Actu à une fois tous les quinze jours. Ces petits articles postés sur les plateformes [Facebook](#) et Instagram permettent d'informer et de sensibiliser les lecteurs en mettant en lumière les missions des agents de sensibilisation ainsi que les spécificités du territoire des Préalpes d'Azur.

Les publications peuvent concerner :

- Un retour terrain : description et analyse d'une situation rencontrée sur le terrain par les ambassadeurs ;
- Une anecdote insolite sur un patrimoine du Parc ;
- Une actualité des dispositifs Ambassadeur et Garde régionale forestière.

Cette année un effort conséquent a été fait sur les publications qui se sont poursuivies au-delà de la saison estivale. Voir tableau ci-après.

Il serait intéressant de continuer ces posts tout au long de l'année en maintenant des publications régulières sur la saison estivale prochaine. La communication engageante et des engagements pris par les participants pourront également être développés en 2025 pour donner envie aux lecteurs de se questionner sur leurs propres pratiques.

Date de publication	Sujet
21/06/2024	Présentation des ambassadeurs
28/06/2024	Profil de Julie
18/07/2024	Profil de Susie
22/07/2024	Profil de Maël
26/07/2024	Profil d'Erik
31/07/2024	Présentation des GRF
06/08/2024	Zoom sur de Crapaud
03/09/2024	Le rôle des ambassadeurs
05/09/2024	Zoom sur les barrages dans les rivières
23/09/2024	Le départ des GRF
11/10/2024	La cueillette des champignons
25/10/2024	Zoom sur les Colchiques
08/11/2024	Mission veille territoriale
22/11/2024	Nos missions hivernales
06/12/2024	Zoom sur le projet Vivre avec le feu
20/12/2024	Zoom sur le Gui

Amb'Actus publiées en 2024

Les messages à destination des réseaux sociaux

Les réseaux sociaux, comme Instagram ou Facebook, contribuent significativement à l'augmentation de la fréquentation de certains sites naturels tels que les Gorges du Loup, le pont des Tuves, la cascade des Galants, la clue de la Cerise, et d'autres encore. Ils peuvent même parfois encourager des comportements contraires à la réglementation.

Bien qu'il serait laborieux de retrouver toutes les publications, il serait dommage de ne pas agir. Pour cela, les agents du Parc ont rédigé des messages types afin de permettre à chacun de répondre aux publications qu'il rencontre. L'objectif est de faire comprendre aux visiteurs que la fréquentation a un impact non négligeable sur les sites naturels et qu'il est primordial d'adopter et de diffuser les bons comportements dans les sites naturels. Ces messages sont disponibles en annexe de ce bilan et peuvent être utilisés sans modération.

Le projet d'actions de communication avec les médias et offices de tourisme

Les réseaux sociaux ne sont pas les seuls à participer à l'intensification de la fréquentation. Les médias télévisés, la presse, la radio ainsi que les offices de tourisme influencent les visiteurs. Nice Côte d'Azur est désormais la deuxième destination touristique en France, juste après Paris. Pendant l'été, les atouts des Préalpes d'Azur sont particulièrement valorisés.

De nombreux visiteurs n'hésitent pas à faire le trajet depuis le littoral pour savourer un instant de nature ou échapper aux plages bondées. Certains canaux de communication portent une attention particulière aux informations diffusées. C'est le cas de plusieurs offices de tourisme locaux qui s'efforcent d'orienter les visiteurs de façon à mieux répartir les flux de fréquentation sur le territoire.

Cette année encore, les sites de baignade ont été largement mis en avant. On note par exemple le reportage de BFM TV en date du 29 juillet intitulé "Les Gorges du Loup, havre de paix des baigneurs". Cependant, les messages véhiculés s'éloignent parfois de la réalité, ce qui peut induire les visiteurs en erreur et engendrer des conflits d'usage liés au partage de l'espace, au

respect des réglementations et des propriétés privées. Pour remédier à cela, des groupes de travail seront constitués afin de mettre en place diverses actions, telles que l'organisation d'une conférence de presse avant le début de la saison, la réalisation de reportage montrant la réalité des sites fréquentés et l'animation de sessions de formation à l'image des « ambassadeurs du Pays de Grasse » animés par l'Office de tourisme Pays de Grasse depuis 2019. L'objectif à long terme est d'homogénéiser les discours des acteurs pour mettre en avant les valeurs qui sont celles du territoire des Préalpes d'Azur.

VII. *Projet Vivre avec le feu*

Le projet

Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, avec le bureau d'étude feu de forêt [Warucene](#), l'Université de Nîmes (laboratoire [CHROME](#) et [PROJEKT](#)) et l'[Entente Valabre](#) sont partenaires sur le projet de thèse intitulé "[Vivre avec le feu](#)". Ce projet, soutenu par le doctorant Aymeric Legall et financé par la Fondation pour la recherche MAIF, vise à identifier des leviers d'action pour améliorer l'acculturation publique et politique au risque incendie et aux emplois du feu en général analysés sur le territoire du Parc. L'objectif de ce travail est de trouver de nouvelles stratégies de communication innovantes et engageantes s'appuyant sur des paramètres sociétaux et socio-cognitifs. Dans le but d'obtenir des changements de comportement et une meilleure compréhension des pratiques de prévention au risque incendie. Le PNR est un territoire expérimental pour ce projet.

Le rôle des ambassadeurs

C'est sous la coordination de Marion Jezuita, la chargée de projet "Stratégie forestière" du Parc, que les ambassadeurs sont mobilisés pour collecter des données auprès des habitants et visiteurs du territoire. Pour cela, ils sont chargés d'animer les outils réalisés par les étudiants en design social et en psychologie de l'environnement sur les communes volontaires. L'outil animé cette année se présentait sous forme de jeu cartes. Cet outil est composé de cartes « sujets » à associer à des cartes « supports » puis à des cartes « temporalité ». Les objectifs sont de comprendre les

besoins des personnes concernant la communication sur le risque incendie et d'adopter une approche créatrice, en plaçant l'utilisateur en tant que créateur. Pour cela l'animateur devait adopter une posture d'écoute en laissant la personne s'exprimer et créer son schéma de pensée. Il posait quelques questions de relance de temps en temps. Si cela s'y prêtait, l'ambassadeur prenait le temps de discuter et de sensibiliser les participants au sujet du risque incendie pour clôturer l'échange.

Les ambassadeurs ont fait le choix d'animer l'outil sur des zones aménagées pour avoir la place d'installer le matériel et permettre aux participants de s'installer confortablement. Les sites qui ont été visés sont le Lac de Thorenc, les 21 et 25 juillet, et le Lac du Broc, les 16 et 29 août. Quelques événements, présentés plus loin, ont également permis aux ambassadeurs de collecter des données.



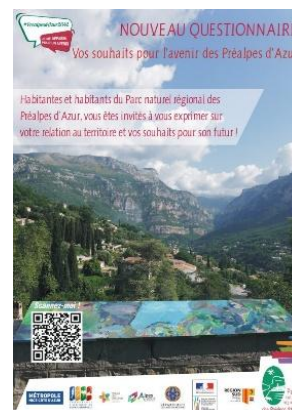
Animation de l'outil Vivre avec le feu, lac du Broc

Il a été décidé que cet outil était prématuré dans le cadre du projet, qui s'étend sur trois ans et en est encore à la phase de diagnostic. Il sera donc réutilisé plus tard. Un deuxième outil sera développé par les nouveaux stagiaires du projet en 2025 et sera de nouveau testé et animé par les ambassadeurs.

VIII. Collecte de données

L'animation des questionnaires de révision de Charte

Ce questionnaire a pour objectif de mieux connaître les souhaits des habitantes et habitants pour l'avenir du territoire et pour l'implication des citoyens et citoyennes auprès du Parc. En plus d'être publié sur les réseaux sociaux et le site internet du Parc, il a été directement animé par les ambassadeurs et autres agents techniques sur le territoire de façon itinérante ou lors de divers événements comme la fête de l'Avant sur la commune de Le Mas ou autres événements cités précédemment. Ce questionnaire a pour but d'alimenter les réflexions sur l'avenir du Parc dans le cadre de la rédaction de sa future Charte. Des ateliers de discussions citoyennes sur les sujets de ce questionnaire seront organisés et publiés dans [l'agenda du Parc](#) au premier semestre 2025.



Communication questionnaire

IX. Formations suivies par les agents

Formation CERPAM au Pastoralisme pour les PNR de la région PACA, Jour 1 : L'élevage pastoral en région PACA, Moustiers-Sainte-Marie (04/04/2024)

Julie Vesco a eu l'opportunité de se rendre au siège du PNR Verdon, situé à Moustiers-Sainte-Marie, pour participer à cette formation. Le centre d'étude et de réalisation pastorales Alpes-Méditerranée ([CERPAM](#)) a exposé ses missions, ainsi que l'élevage extensif dans le contexte national, en abordant les spécificités et les contraintes de l'élevage pastoral, le foncier et les régimes de location. En ce qui concerne l'élevage pastoral en région PACA, des données ont été présentées sur les surfaces, les espaces protégés, la transhumance, ainsi que la diversité des systèmes d'exploitation et d'alimentation ainsi que la variété des surfaces pastorales. Une approche globale des exploitations agricoles a également été discutée, en mettant en lumière les aspects économiques de la filière et son lien avec la politique agricole commune (PAC). L'après-midi, les participants ont eu l'occasion de rencontrer un éleveur d'ovins qui leur a présenté son système d'exploitation.

Formation interne à Saint-Vallier-de-Thiey (du 15/04/2024 au 30/04/2024)

Comme chaque année, les nouveaux ambassadeurs saisonniers ont bénéficié d'une formation interne pour mieux comprendre le territoire, ses richesses et ses enjeux. Ils ont également approfondi leurs missions et se sont familiarisés avec les aspects de la sensibilisation et sa mise en pratique : les messages à communiquer, l'attitude à adopter et la gestion des conflits.

Formation espèce exotique envahissante sur l'Ambroisie à Saint-Laurent-du-Var (23/04/2024)

Le syndicat professionnel [FREDON PACA](#) a été mandaté par l'Agence Régionale de Santé (ARS) dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement pour mettre en place un plan d'actions régional visant à combattre l'[ambroisie](#). Les objectifs de la formation étaient d'identifier les enjeux liés à cette plante exotique envahissante, de maîtriser la réglementation spécifique à cette espèce, ainsi que de reconnaître les caractéristiques morphologiques, biologiques et écologiques des ambrosies. Il était également prévu d'apprendre à utiliser l'outil « [Signalement Ambroisie](#) », de développer des compétences en communication avec les différents publics concernés et de se familiariser avec les méthodes de lutte. Susie Girard a été désignée comme « référent milieu » pour le PNR et a donc assisté à cette demi-journée de formation.

Formation à la communication engageante avec le CPIE des îles de Lérins à Saint-Vallier-de-Thiey (25/04/2024 et 21/06/2024)

La communication engageante est une méthode peu connue pour les nouveaux ambassadeurs. Les outils de communication engageante utilisés par les agents ont été développés avec le centre permanent d'initiatives pour l'environnement ([CPIE](#)) des îles de Lérins en collaboration avec des acteurs du territoire et certains agents du PNR. Pour mieux appréhender ces outils, une formation annuelle est animée par Frédéric Poydenot, docteur en océanologie au CPIE. Les objectifs de cette formation consistent à découvrir le concept de la communication engageante, à en maîtriser l'utilisation et à saisir les attentes d'un entretien. Cette année, les ambassadeurs ont participé à deux sessions de formation, entrecoupées de deux mois de mise en pratique. Cette approche a permis d'orienter la deuxième session autour des retours d'expérience concernant les difficultés rencontrées et de développer des solutions concrètes à appliquer sur le terrain.

Formation au pastoralisme avec le CERPAM (26/04/2024)

Cette journée de formation sur le pastoralisme comprenait une partie terrain et une partie théorique. Les agents ont ainsi pu rencontrer monsieur Bruno, un jeune éleveur installé à Saint-Vallier-de-Thiey, pour échanger sur le métier d'éleveur ovin, sa réalité, son quotidien et les difficultés rencontrées. Le CERPAM a assuré la transmission des connaissances sur la pratique du pastoralisme, son importance pour le territoire, les enjeux qui y sont liés ainsi que les comportements à adopter face aux chiens de protection des troupeaux. Cette formation a notamment permis aux ambassadeurs de se préparer aux échanges avec les promeneurs qui, pour beaucoup, ne sont pas à l'aise lorsqu'ils rencontrent les chiens de protection et avec la conduite à adopter face à eux.



Troupeau, Saint-Vallier-de-Thiey

Chantier d'initiation à la pierre sèche à l'occasion d'un rendez-vous du Parc à Gourdon (18/05/2024)

Pour préserver les restanques et leur savoir-faire, tout en permettant aux agents communaux et aux propriétaires d'apprendre les bonnes pratiques pour leur restauration et leur entretien, le Parc organise régulièrement des chantiers



Chantier restanques, Gourdon

d'initiation aux techniques de la pierre sèche dans les communes de son territoire. Le 18 mai, Monsieur Gilles Godefroid, artisan murailler, a présenté son métier, le patrimoine de la pierre sèche et les techniques de construction des restanques. Au cours de ce chantier, les participants ont eu l'occasion de découvrir l'outil Parc naturel régional grâce à une présentation réalisée par les ambassadeurs. Une partie pratique a permis aux participants de démonter et de remonter une portion de restanque. Les ambassadeurs ont également profité de ce moment pour se familiariser avec ce patrimoine bâti, souvent mis en avant lors des tournées de sensibilisation. En moyenne, environ une dizaine de personnes participent à chaque session de ces chantiers.

Formation à l'outil Natura 2000, en visioconférence (05/06/2024)

Cette formation a été animée par monsieur Kevin Peacock, chargé de mission Natura 2000 à la communauté d'agglomération Sophia Antipolis (CASA) et gestionnaire du site « [Rivière et Gorges du Loup](#) ». L'objectif était de familiariser les nouveaux ambassadeurs avec le réseau de protection [Natura 2000](#) et à sa réglementation européenne. Cette formation a également permis d'aborder les spécificités des sites de la Papèterie (commune de Le Bar-sur-Loup) et des Gorges du Loup (communes de Tournettes-sur-Loup et Courmes) qui font partie des sites les plus fréquentés en période estivale et sur lesquels les agents du Parc mènent des actions de comptage et de sensibilisation.

Formation des Gardes Régionaux Forestiers à Valabre et à Saint-Vallier-de-Thiey (24/06/2024 au 28/06/2024)

La saison des gardes régionaux forestiers commence toujours par une semaine de formation. La première partie de la formation s'est déroulée sur trois jours au lycée agricole de Valabre à Gardanne et a été animée par des formateurs régionaux. Elle a porté sur la transmission des messages de sensibilisation, l'orientation sur le terrain, la connaissance des différents acteurs impliqués dans la lutte contre les incendies, les forêts et la biodiversité méditerranéenne. À l'issue de cette formation, les écussons ont été remis aux GRF lors d'une cérémonie dédiée.

La deuxième phase de formation a été animée par Julie Vesco, l'ambassadrice coordinatrice. Elle a permis aux jeunes recrues de mieux appréhender la structure, ses enjeux et les sujets à aborder avec le public. Les GRF ont également suivi divers modules de formation, délivrés sous la forme de capsules vidéo réalisées par la région.

Habituellement ces deux phases de formation s'organisent dans le sens inverse : les GRF sont d'abord rassemblés dans les locaux du Parc pour favoriser la création de liens d'équipe dès les premiers jours. Cette année la région n'a pas eu le choix que de modifier l'ordre de la formation. L'année prochaine le déroulé de la formation reprendra sa forme initiale. Pour finir, les binômes ont été guidés par les ambassadeurs durant leurs premiers jours pour explorer les divers sites de sensibilisation de leurs secteurs.

Formation PSC1, dispensée par le SDIS 06 à Puget-Théniers (01/07/2024)

Les ambassadeurs et les GRF passent la majeure partie de leur temps à l'extérieur, sur des sites naturels parfois difficiles d'accès, et en interaction avec des personnes pratiquants diverses activités de pleine nature. Il est essentiel que ces agents soient en mesure de fournir les gestes de premiers secours en cas d'accident. C'est pourquoi ils ont suivi une formation PSC1, pour ceux qui ne l'avaient pas encore.

Formation « Comment favoriser le changement de comportement » avec l'association GRAINE PACA, l'Université de Nîmes et le Laboratoire de psychologie sociale (LPS) à Fréjus (11/07/2024)

Cette formation destinée aux acteurs du territoire régional souhaitant favoriser l'engagement des publics dans la transition écologique proposait à ses participants de s'immerger dans le monde de la recherche en science humaines et sociales. Cette immersion visait également à découvrir certaines théories du changement du comportement ainsi que leur mise en pratique. Ce sont Erik Vander (ambassadeur) et Dénalie Bourgès (Chargée de mission Education à l'Environnement et au Territoire et Action Culturelle) qui ont participé à cette formation avec pour objectif d'adapter leurs interventions de sensibilisation en croisant sciences humaines et sociales et éducation à l'environnement.

Formation multi acteurs des ambassadeurs du Pays de Grasse à Saint-Cézaire-sur-Siagne (07/10/2024)

Depuis 2019, le Parc est engagé en tant que partenaire du dispositif « Ambassadeur du Pays de Grasse » mis en place par l'office de tourisme intercommunal de Grasse. L'objectif est de former des « ambassadeurs » pour qu'ils puissent promouvoir les différentes activités touristiques de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (CAPG). Cette formation est le moment idéal pour parler de la richesse du territoire des Préalpes d'Azur et de partager les bonnes pratiques en milieux naturels et lors de la mise en avant des sites naturels sur les réseaux sociaux. Les ambassadrices ont participé à une matinée comptant une dizaine de participants.

Formation CERPAM au Pastoralisme pour les PNR de la région PACA, Jour 7 : prédation, protection des troupeaux et chiens de protection, Digne-les-Bains (05/11/2024)

Susie Girard s'est rendue au siège de l'ONF à Digne-les-Bains (04). Au cours de cette formation, elle a pu découvrir les chiffres de la prédation en région PACA et les quatre phases de la relation loup-troupeaux depuis 1992, année qui a marqué le retour officiel du loup en France. La présentation du CERPAM s'est ensuite concentrée sur les impacts directs et indirects de la prédation sur les élevages, le travail des éleveurs et des bergers avec notamment les stratégies de protection des troupeaux dont le chien de protection et les propositions de stratégies de coadaptation. La formation s'est conclue avec la rencontre d'un éleveur qui a pu partager son expérience.

Formation espèces exotiques envahissantes, CNFPT, Aix-en-Provence (10/12/2024)

Coorganisée par le CNFPT et l'ARBE cette journée de formation sur le thème « espèces exotiques envahissantes, animales et végétales, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : enjeux, stratégies et retours d'expériences ». Les espèces exotiques envahissantes sont considérées comme l'une des principales causes de la perte de biodiversité. Outre les impacts écologiques qu'elles provoquent, elles peuvent entraîner de graves conséquences économiques et sanitaires. Cette journée, au travers de différentes présentations et retours d'expériences a permis à Susie Girard d'en apprendre plus sur cette problématique et de former ensuite le reste de l'équipe des ambassadeurs.

Formation au Système d'information territorial des Parcs naturels régionaux PACA

Le Système d'Information Territorial est un dispositif mutualisé des parcs naturels régionaux de PACA. Sous forme d'un portail cartographique accessible, il rassemble les données produites par les territoires et leurs



partenaires. Il organise, capitalise, valorise et confronte ces données pour fournir une aide aux acteurs, décideurs, habitants et visiteurs afin de mieux appréhender nos territoires. Les référents SIT des différents Parcs animent des webinaires et formations pour accompagner les agents à la prise en main de l'outil. Les ambassadrices se sont appliquées à suivre les différents webinaires pour leur permettre d'être plus à l'aise sur la création de la couche « Ecogarde PNR Préalpes d'Azur » qui permettra dès 2025 de capitaliser et traiter les données relevées sur le terrain par les agents de sensibilisation.

X. Evénements auxquels ont participé les agents

L'ultratrail des Baous à Saint-Jeannet (16/03/2024)

Cet événement a été organisé par l'association locale « Longotrail », qui a mis en place les différentes courses en suivant le tracé du Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal (POPI). Toutes les activités prévues, comme le marché des producteurs, la zone de départ et d'arrivée, ainsi que l'accueil des coureurs, se sont déroulées sur le stade de Saint-Jeannet. Les ambassadrices ont été mobilisées pour animer un stand axé sur les messages de sensibilisation concernant le partage de l'espace et l'activité pastorale. À ce moment-là, l'outil de communication engageante n'était pas encore adapté au format du stand.



Ultratrail des Baous, Saint-Jeannet

La fête de la nature à Gréolières (25/05/2024)

Deux ambassadeurs se sont rendus au tiers lieu de Gréolières « Les grandes roches » pour y déposer un totem support de documentation. Ils sont restés sur place une partie de la journée pour faire découvrir le Parc et ses problématiques. Cette rencontre était aussi l'occasion de renforcer les liens avec les acteurs locaux présents.



Fête de la nature, Gréolières

La fête des bergers à Cabris (26/05/2024)

Cette fête, qui se déroule pendant les transhumances de printemps, vise à faire découvrir l'activité pastorale au grand public. Lors de l'édition 2024, nous avons pu y voir l'exposition « On ne vous dit PATOU », présentée par Valentine GUERIN, ainsi que des démonstrations de chiens de conduite de troupeaux, des produits du terroir et des créations artisanales. À cette occasion, les ambassadeurs ont installé leur stand aux côtés des autres et ont animé la première version de la communication engageante au format stand.

La nuit des coupoles ouvertes à Caussols (06/07/2024)

La Nuit Coupoles Ouvertes est un événement d'envergure qui se déroule tous les deux ans pendant la nuit de nouvelle lune, il a eu lieu cette année le samedi 6 juillet 2024, de 16h à 2h du matin à Caussols. Pour sa 22ème édition, [l'Observatoire de la Côte d'Azur](#) (OCA) a ouvert les coupoles et les portes des instruments scientifiques du plateau de Calern au grand public. Cet événement proposait une programmation variée pour toucher un large public : site exceptionnel et visites guidées des installations scientifiques, ateliers pour les familles, conférences scientifiques, observations du ciel, restauration, astro-concert sous les étoiles, expositions... L'objectif était de diffuser les connaissances scientifiques au grand public par différents moyens et lutter contre les fake-news et la désinformation. L'équipe ambassadeur et le binôme GRF Centre ont participé à la sensibilisation lors de l'événement sur le Plateau de Calern de 15h30 à 21h30. L'événement ayant lieu en pleine zone Natura 2000, les équipes ont la charge de rappeler les mesures à adopter pour limiter l'impact de l'événement sur la faune et la flore. L'équipe était répartie sur deux secteurs, le parking VIP en entrée de site et le parking Visiteur, après la barrière de l'OCA et délimité sur des parcelles enherbées.



Nuit des coupoles ouvertes, Caussols

La fête du terroir et de l'élevage à Caussols (28/07/2024)

Cette fête est un rendez-vous annuel traditionnel qui rassemble des animaux d'élevage, des produits du terroir, des créations artisanales, mais aussi des voitures anciennes et une ferme pédagogique pour les enfants. A cette occasion, deux ambassadeurs ont animé l'outil de collecte de données pour le projet « Vivre avec le feu ». Ils ont aussi fait de la sensibilisation et du renseignement auprès des visiteurs. Le [CCFF de Caussols](#) est venu appuyer la sensibilisation visée sur le risque incendie en partageant leur expérience.



Animation de l'outil Vivre avec le feu, Caussols

Le Forum des services au publics et aux associations à Saint-Auban (05/09/2024)

Cette année la commune de Saint-Auban a accueilli la quinzième édition du Forum des Services au Public et aux Associations avec pour thème « la sensibilisation à l'environnement ». Tout au long de cette journée, le public a pu participer à des animations, rencontrer les services au public (Services à l'emploi, Impôts, Caisses de retraite, ENEDIS, Crédit Agricole), les associations locales, acheter et déguster des produits locaux. Les ambassadeurs ont participé à cet événement avec l'animation de l'outil « Vivre avec le feu » et la sensibilisation sur stand. Ce fut également de moment de mettre en avant la fête du Parc qui se déroulait un peu plus tard dans le mois.



Animation de l'outil Vivre avec le feu, Saint-Auban

La Fête du Parc sur à Roquesteron et à La Roque-en-Provence (22/09/2024)

Chaque année, le PNR organise une journée dédiée à la fête du Parc. Ce moment de convivialité regroupe plusieurs acteurs du territoire lors d'une grande foire. Comme chaque année, les ambassadeurs ont eu un stand dédié leur servant d'appui pour parler du territoire de ses fragiles richesses et des bonnes pratiques à adopter pour les préserver. A l'image de leurs tournées sur le terrain, les agents présentent aussi le Parc, son rôle, ses missions et le dispositif de sensibilisation dont ils font partis. Les participants ont apprécié les adaptations adultes et enfants de la communication engageante. Un roulement a été défini entre les quatre agents pour leur permettre de s'investir sur d'autres missions comme l'animation du questionnaire de révision de Charte à destination des habitants du Parc et l'animation micro pour présenter les exposants et ateliers en cours.



Stand des ambassadeurs, Fête du Parc

Le festival de la montagne à Saint-Paul-de-Vence (24/11/2024)

Trois journées de découverte des sports de montagne et de rencontre avec des alpinistes et sportifs passionnés ont été organisées pour la onzième édition du festival de la montagne. Au programme : animations, ateliers de découverte, rencontres, films, échanges. Mais aussi, des soirées de projections et des rencontres des plus grands sportifs de la montagne. Les ambadrices ont participé à l'une de ces journées mais la météo n'a malheureusement pas été au rendez-vous. Le froid et la pluie n'ont amené que très peu de visiteurs sur cette manifestation.



*Festival de la montagne
-Saint-Paul-de-Vence*

XI. Synthèse et perspectives

Le bilan 2024

Les agents ont échangé avec des visiteurs venant de tout horizon. Néanmoins, la majorité de ces visiteurs restent à la journée et peu séjournent dans des établissements payants présents sur le territoire.

Le territoire reste encore exclusivement excursionniste à la journée avec des visiteurs provenant essentiellement de la côte. Les plaques d'immatriculation des véhicules montrent qu'il s'agit d'un tourisme majoritairement local. On note que 44% des personnes sensibilisées ne connaissaient pas encore le Parc avant de rencontrer les agents. La présence des agents commence à se faire remarquer par les visiteurs habitués des sites qui disent les croiser chaque année et leurs missions sont qualifiées d'essentielles par les locaux et certains souhaiteraient les croiser plus souvent.

Tout au long de l'année, certaines problématiques sont ressorties de façon plus marquées, suite aux tournées de sensibilisation, aux différentes rencontres d'acteurs et d'interpellations :

- De nombreuses préoccupations vis-à-vis du risque incendie accru par la météo pluvieuse, créant un faux sentiment de sécurité ;

- La surfréquentation de certains sites qui menace la biodiversité et le milieu, mais qui perturbe aussi les riverains. Tel que le site du Pont des Tuves et des Gorges-du-Loup, qui sont en zone Natura 2000 et proches des habitations ;
- La conciliation du pastoralisme et des activités de pleine nature,

Les tournées des GRF en début de soirée sont pertinentes et utiles pour sensibiliser les usagers sur le bivouac et ses bonnes pratiques. Cependant, les agents affirment la nécessité de prolonger ces horaires de façon à rester sur sites assez longtemps pour sensibiliser et surveiller les visiteurs.

Les ambassadeurs ont continué à mettre en place la communication engageante sur le terrain. Cet outil a été bien pris en main et développé cette année, avec la création d'un jeu enfant et d'une version stand adaptée aux événements. En parallèle, les affiches de communication engageante continuent d'être distribuées aux communes et partenaires.

Les ambassadeurs continuent de sensibiliser le public en dehors des tournées saisonnières par le biais des présentations auprès des professionnels et des interventions introductives des programmes scolaires pour les classes du territoire.

Les perspectives 2025

Le dispositif ambassadeurs et GRF

En 2024, le dispositif ambassadeur a bénéficié des mêmes effectifs que l'année précédente. Malheureusement pour l'année 2025, à cause de contraintes budgétaires, les deux postes d'ambassadeurs saisonniers vont être réduits, passant de 6 mois à 4 mois. Concernant le dispositif de la Garde régionale forestière le Parc va pouvoir à nouveau en bénéficier et dans les mêmes conditions (8 agents sur une durée de 2 mois).

Sécurité des agents et communication

La possibilité d'équiper certains agents de radio de communication dans les zones hors réseau est étudiée. Ce travail est mené en concertation avec certains partenaires dont le PNR du Verdon qui a une expérience solide à ce sujet. L'installation et l'entretien du matériel est complexe et onéreuse. L'objectif est donc d'identifier les relais sur lesquels il serait possible de se greffer en élaborant des partenariats.

Le livret de réglementation

Après leur recrutement, les agents saisonniers ont peu de temps pour assimiler beaucoup d'informations. Il est donc prévu de leur fournir un outil complémentaire à leur formation interne pour leur permettre d'être précis sur les sujets qui touchent à la réglementation. Cet outil, découvert à l'occasion d'une tournée mixte, est inspiré de celui qu'utilisent les GRF du PNR du Verdon. Une fois rédigé, ce livret demandera à être complété et relu par les communes et autres acteurs du Parc. Il pourra évoluer dans le temps et être diffusé aux autres acteurs de terrain intéressés.

Les tournées mixtes

Ces tournées ponctuelles permettent de cadrer les méthodes de travail en interne et de créer des liens enrichissant avec les acteurs et partenaires du territoire. Elles permettent également

d'homogénéiser les discours de chacun. Il est prévu de maintenir ces tournées et d'en réaliser avec de nouveaux acteurs.

Les messages à destination des réseaux sociaux

Les réseaux sociaux participent activement à la hausse de la fréquentation de certains sites naturels comme les Gorges du Loup, le pont des Tuves, la cascade des Gallants, la cluse de la Cerise et autres. Ils incitent même parfois à adopter des comportements n'allant pas dans le sens de la réglementation. Retrouver toutes les publications serait un travail de fourmis, pour autant il serait dommage de ne pas réagir. Des messages prérédigés sont proposés en annexe de ce compte rendu pour permettre à chacun de réagir aux publications aperçues. L'objectif étant d'inviter les visiteurs à adapter leurs pratiques et à respecter les sites naturels.

Action de communication avec les médias et offices du tourisme

Différents canaux de communication sont visés (réseaux sociaux, presse, radio, TV, OT...). Des groupes de travail vont prendre forme pour mettre en place des actions, comme : l'organisation d'une conférence de presse avant saison et la proposition d'animer des rencontres formations entre acteurs comme le font les ambassadeurs Pays de Grasse.

Le suivi de la fréquentation au Gorges du Loup

Les comptages Natura 2000 de 2024 seront les derniers car les données relevées depuis 2022 permettent désormais de disposer d'un recul suffisant sur les tendances de fréquentation du site. La pose de deux [éco-compteurs](#) est prévue en amont et en aval du chemin avant l'été 2025. Cela permettra d'avoir une représentation précise (nombre de passage ; jours ; horaires) de la fréquentation à l'année car les perceptions de chacun peuvent varier. C'est le cas pour les riverains qui pensent observer une fréquentation plus importante que celle comptabilisée par le protocole PNR/N2000.

Développement des outils de communication engageante

Donner de la visibilité aux engagements pris ainsi qu'au formulaire d'engagement au travers d'une Amb'Actu mensuelle ; créer des goodies en récompense des engagements pris ; améliorer le stand ; développer une animation pour les grands groupes ; rédiger une notice d'utilisation pour le stand.

Suite du projet Vivre avec le feu

Les ambassadeurs seront de nouveau mobilisés pour collecter des données auprès des habitants et visiteurs du territoire et pour animer les outils réalisés par les étudiants en design social et en psychologie de l'environnement sur les communes volontaires.

Les chiffres depuis 2012

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019*	2020*	2021*	2022*	2023*	2024*
TERRAIN														
Tournée de sensibilisation	65	58	42	52	39	44	70	134	296	311	286	325	277	261
Nombre de personnes sensibilisées	1375	1570	980	1110	637	870	1587	2767	10057	15942	9446	9336	8919	7077
RENCONTRE ACTEUR														
Nombre de rencontres	81	222	363	196	208	306	486	613	522	370	259	294	126	35
COMPTAGES														
Nombre de comptage (Journées)					42	48	28	49			4	2	2	3
Nombre de personnes sensibilisées					1238	486	750	1216			54	0	0	0
ÉVÈNEMENTS														
Participation aux évènementiels	1	8	2	5	8	10	9	6	4	2	3	6	3	8
Nombre de personnes sensibilisées	111	326	80	284	383	263	301	385	350	162	28	68	147	1190
INTERVENTIONS PÉDAGOGIQUES														
Jeune public	142	688	529	646		55	122	140	100	143	251	217	35	X
Etudiants						63	36	100	X	7	86	206	X	X
Adultes						0	40	18	105	44	130	265	7	X
TOTAL	142	688	529	646		142	198	258	205	194	467	688	42	X
Total nombre de personnes sensibilisées	1 709	2 806	1 952	2 236	2 466	2 043	3 322	5 239	11 134	16 668	10 254	10 386	9234	8295

*Chiffres AMB + GRF